2020

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

ecoslops

Rapport publié le 10 mai 2021

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Présentation de l'entreprise ..... p. 7
Chiffres clés ..... p. 8
Déclaration du dirigeant le plus haut placé .. p. 9
Description des activités de l'entreprise ... p.10
Gouvernance, Engagement & Dialogue p.14
Principes, vision & valeurs p.14
La Gouvernance de la RSE ..... p. 19
Mesure et évaluation des performances ..... p. 19
Principaux Impacts, risques et opportunités ..... p. 22

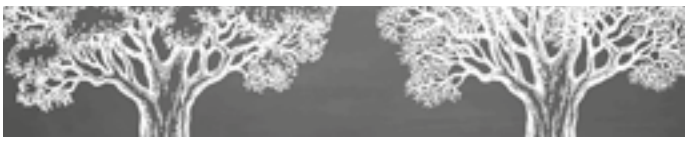

ENVIRONNEMENT

AXE 1 : Prévenir davantage de pollutions ..... page 26
Politique environnementale ..... page 27
Indicateurs Matériaux ..... page 28
Référentel Océan ..... page 30
AXE 2 : Des ressources mieux gérées en amont & en aval ..... page 32
Utilisation durable des ressources ..... page 33
Éco-conception & surveillance performances ... p. 33
Analyse du cycle de vie ..... page 33
Indicateurs Énergie-Eau-Effluents ..... page 34
Indicateurs Émissions ..... page 36
Biodiversité ..... page 38
AXE 3 : Il n'y a pas de petites écologies ! ..... page 41

SOCIAL

AXE 1 : Priorité à la sécurité ..... page 46
Santé & Sécurité au travail ..... page 47
Indicateurs Santé & Sécurité ..... page 49
Promotion de la santé des collaborateurs ... page 50
Formations spécifiques Santé & Sécurité ... page 51
AXE 2 : De l'égalité à l'équité ..... page 52
Emploi & relations employeur-employé ..... page 53
Conditions de travail ..... page 53
Rémunération ..... page 54
Dialogue social ..... page 54
Indicateurs Emploi & conditions de travail ... page 54
Indicateurs Formation ..... page 57
AXE 3 : Commun. locales & consommateurs .. page 58
Communautés & développement local ..... page 59
Indicateurs Droits de l'Homme & Com. loc. .. page 59
Inicateurs consommateurs ..... page 60
Questions relatives aux consommateurs ..... page 61

GOUVERNANCE

Chiffres clés ..... page 64
AXE 1 : Mettre en oeuvre et diffuser des valeurs responsables ..... page 66
Indicateurs achats responsables ..... page 68
AXE 2 : S'améliorer ensemble ..... page 70
Les parties prenantes du groupe ..... page 71
Enjeux & préoccupations majeurs des P.P. page 71
Ecoslops loves its stakkeholders : ..... page 74
AXE 3 : Politiques éthiques & com ..... page 76
Indicateurs Pratique éthique des affaires ..... page 80
Communication ..... page 81

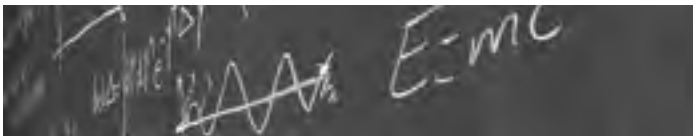

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Principes de rédaction ..... page 85
Définition du contenu du rapport et du périmètre des enjeux ..... page 85
Divers ..... page 86
Facteurs de conversion ..... page 86
Formules de calcul ..... page 87

TABLE DE CORRESPONDANCE & GLOSSAIRE

Table de correspondance ..... page 88
Glossaire ..... page 95

$A \cdot (B + C) =$

$\pi =$

$x \in [3; +\infty$

$\cos^2 \alpha = 1$

$\sinh x = -i \sin(ix)$

$f(x) = \frac{1}{\sigma\sqrt{2\pi}} \exp\left(-\frac{(x-\mu)^2}{2\sigma^2}\right)$

$V = \int_a^b \pi f^2$

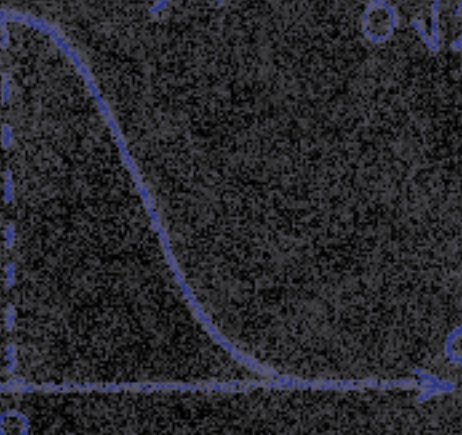

$\forall \varepsilon > 0 \ \exists N \in \mathbb{N} \mid \forall n > N \ |x_n - a| < \varepsilon$

$\sinh(x) = \frac{e^x - e^{-x}}{2}$

$\int x^n dx = \frac{x^{n+1}}{n+1} + C$

$\log(x)$

$\cos A = \cos B \cos C + \sin B \cdot \sin C \cdot \cos \alpha$

$\log(ab) = \log a + \log b$

$S = 4\pi R^2$

$V = \frac{4}{3}\pi R^3$

$\iiint$

$= \frac{1}{2} ab \sin \alpha$

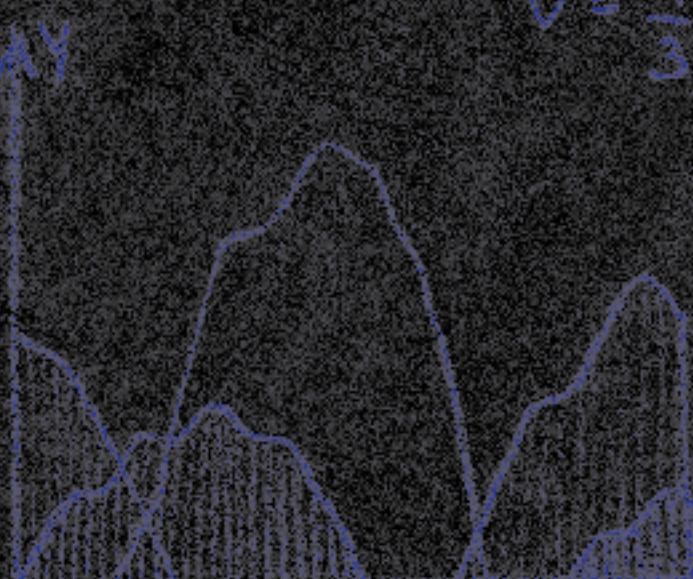

$(e^x)' = e^x$

$= x^2$

$\int_a^b f($

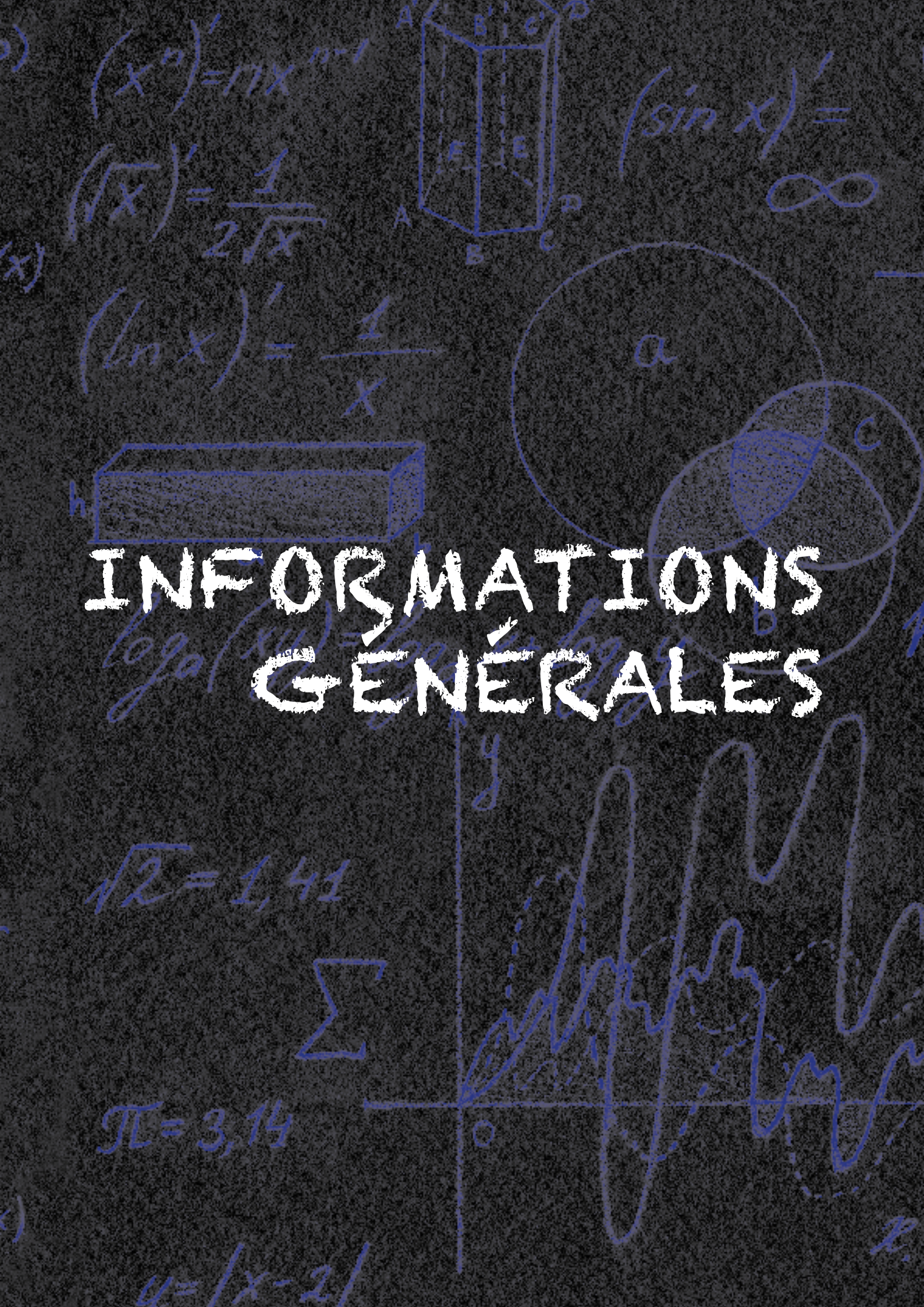

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PRÉSENTATION DE L'ENTEPRISE

Cette section du document fait référence aux GRI Standards 102-1, 102-3, 102-4, 102-5, 102-7, 102-8 et 102-14 : Éléments d'information 2016

ECOSLOPS S.A. au 31/12/20

Siège : 7, rue Henri Rochefort - 75017 Paris France

Société anonyme au capital de 4 436 012€

Cotée en bourse sur Euronext Growth depuis 2015
Code ISIN : ALESA
Eligiblie PEA-PME & FCPI

Chiffre d'affaires 2020 : 5,7 M€

Capitalisation boursière : 51 M€

Année de création : 2009

Production 2020
& exemples d'utilisation

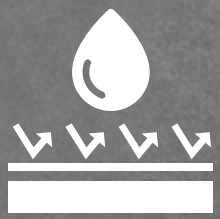

Bitume léger 28%

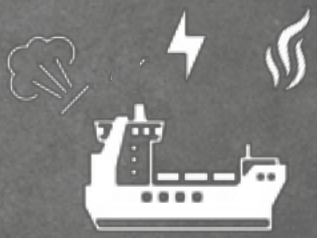

Gasoil 31%

Essence légère 10%

Fuel 31%

Total :
21 639 tonnes

SITES D'ACTIVITÉS

- **Ecoslops Portugal, Sines**

En service depuis 2015

- **Ecoslops Provence, La Mède**

En construction
Mise en service prévue S1 2021

Nos collaborateurs au 31/12/2020

Groupe : 60 personnes (59 ETP)

Répartition des effectifs par genre et par catégorie socio-professionnelle

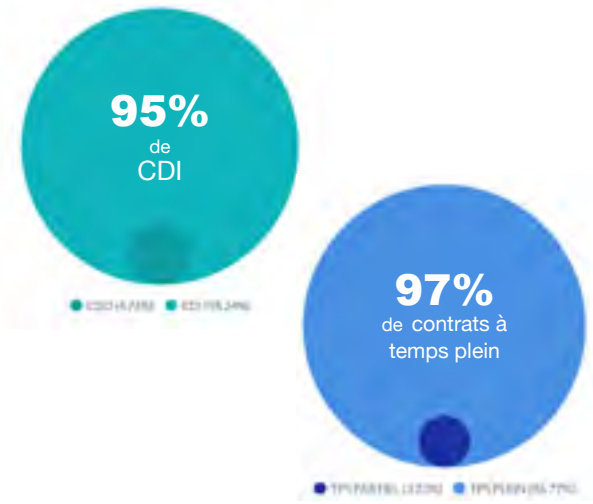

L'activité ne connaît pas de variation saisonnière.
Le recours aux contrats temporaires est réservé aux remplacements (congés maternité, maladie, ..) et aux accroissements temporaires d'activité (chantier de construction)

Ecoslops Portugal : 44 personnes

Répartition des effectifs par genre et par catégorie socio-professionnelle

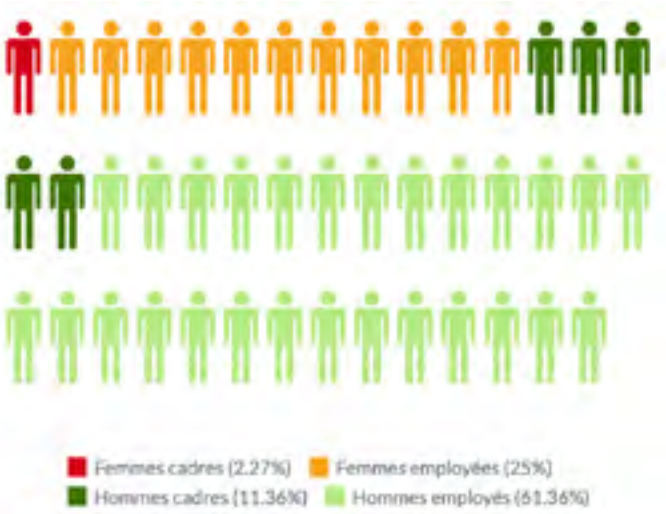

Ecoslops SA : 10 personnes

Répartition des effectifs par genre et par catégorie socio-professionnelle

Ecoslops Provence : 5 personnes

Répartition des effectifs par genre et par catégorie socio-professionnelle

« En 2020 la RSE a pris un sens tout particulier. L'épidémie de Covid-19 qui continue de mettre en en danger nos vies et nos économies a créé une crise sanitaire sans précédent. Nos rapports aux autres et au monde ont été remis en question, et soumis à une épreuve de résilience inédite.

Comme beaucoup d'entreprises, nos activités ont été impactées par les différentes crises successives et la chute brutale des cours du pétrole. Cela a perturbé durant plusieurs semaines les activités de notre unité à Sines et l'avancement du chantier de La Mède.

Malgré tout, l'entreprise a su faire preuve d'agilité pour assurer la continuité de son activité et a permis à chacun de poursuivre ses activités dans des conditions qui permettent la sécurité de tous. Ecoslops Portugal a aussi su exploiter cette occasion pour déposer - et obtenir début 2021 - une demande de permis Seveso seuil haut qui permettra d'avoir à l'avenir une approche plus flexible en matière de stockage et par conséquent d'approvisionnements. Flexibilité que viendra compléter pour le groupe le démarrage prochain de notre unité de La Mède.

Au-delà de l'aspect économique, cette crise sanitaire renforce notre mission et l'urgence de mettre en place des solutions d'économie circulaire pour préserver la planète des pollutions volontaires et réduire notre impact sur les stocks de matières premières. Notre principal axe prioritaire reste donc environnemental, notamment avec le développement de la Scarabox (anciennement Mini-P2R), dont le nom, inspiré du scarabée, se veut refléter les capacités d'exploitation de matières premières inusitées. Cette unité containérisée et facile à opérer répond à un double objectif : lutter contre la pollution aux huiles de vidange et aux résidus d'hydrocarbures, et créer de la richesse locale en produisant des carburants issus de l'économie circulaire.

Au Cameroun sur le lieu de l'installation de la 1ère Scarabox, prévue en 2021

Ecoslops a aussi mis en place cette année de nombreuses autres initiatives environnementales : la formalisation d'une politique de voyages, un suivi des émissions liées aux déplacements, une attention particulière accordée à l'amélioration du traitement de l'eau, des économies d'énergie, ainsi qu'un plan de suppression des plastiques à usage unique et la signature des principes d'Océan Durable des Nations Unies. Et parce que les émissions de CO_2 sont un sujet essentiel pour toutes les industries, Ecoslops formera dès 2021 un spécialiste au sein de son équipe.

Nous nous étions fixés pour objectif 2020 d'engager un dialogue plus formel avec nos parties prenantes. Cela s'est traduit par la publication de nos données sociales et environnementales, mais aussi par un engagement particulier auprès des parties prenantes internes de l'entreprise avec pour priorité la sécurité sanitaire des employés, mais aussi de manière plus pérenne, à travers un travail collaboratif sur les politiques et des valeurs de l'entreprise.

L'enquête RSE lancée auprès de l'ensemble de nos parties prenantes nous a permis de dresser l'état des relations avec nos différents partenaires et d'encourager la diffusion de nos valeurs. Car maintenant que la RSE a pleinement trouvé sa place au sein de nos équipes, il nous paraît essentiel d'orienter nos efforts sur la diffusion de ces valeurs pour soutenir au mieux les objectifs de Développement Durable de l'ONU envers lesquels nous renouvelons notre engagement cette année encore.

Dans cette optique, nous lancerons en 2021 notre démarche d'achats responsables : l'occasion de nouer des liens plus étroits avec nos fournisseurs et de participer à l'amélioration générale des conditions de travail, à la protection de l'environnement et à une prise en compte globale du cycle de vie des produits.

Enfin, les illustrations de ce rapport viennent nous rappeler la nécessité de continuer à développer nos connaissances des écosystèmes naturels et à travailler à des solutions à même de les préserver.

Plus que jamais, mobilisons la RSE pour un futur durable. »

Vincent Favier
Président Directeur Général Ecoslops S.A.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

Cette section du document fait référence aux GRI Standards
102-2, 102-6 et 102-9 : Éléments d'information 2016

Au commencement étaient les slops

Ce qu'Ecoslops regroupe sous ce terme générique rassemble en réalité deux catégories de résidus pétroliers d'origine maritime :

- Les slops, mélange d'eau et d'hydrocarbures générés par le nettoyage des cuves des tankers
- et les sludges, issus de la salle des machines des navires, et composés majoritairement d'hydrocarbures mais aussi de résidus d'huiles (lubrifiantes et hydrauliques)

Fut un temps où ces résidus étaient tout

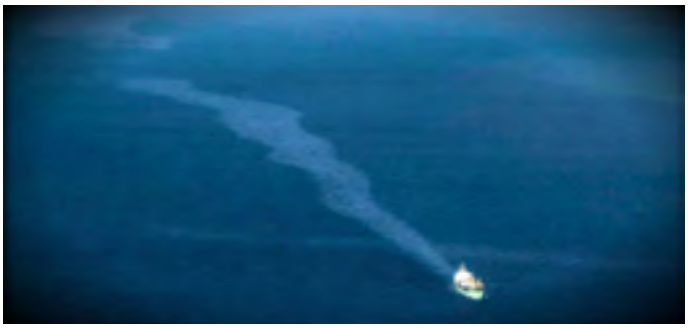

Décharge illégale- Officerofthewatch.com

bonnement déchargés en mer.
Mais dans les années 70, l'Organisation Maritime Internationale (OMI) lance la convention MARPOL 73/78 pour la prévention de la pollution marine par les navires. Portant sur tout type de pollution (pétrole, liquide et solides toxiques, déchets, gaz d'échappement, etc.), elle impose entre autres aux armateurs la collecte de leurs déchets, y compris hydrocarburés, dans les ports. Des systèmes de collecte et des filières de traitement de ces déchets s'organisent alors à travers le monde : le procédé de collecte étant coûteux, il faut le rentabiliser.

À cette l'époque, personne ne maîtrise encore le micro-raffinage de résidus pétroliers en nouveaux produits. Et pendant des dizaines d'années, les résidus seront simplement décantés pour devenir du carburant recyclé de faible qualité et de faible valeur. La valorisation étant faible, la filière n'est pas rentable et doit imposer aux navires un fort coût de collecte. À charge pour les armateurs de choisir entre supporter une augmentation de leurs coûts, ou continuer à déverser discrètement ces résidus en mer, de nuit par exemple… Les déversements volontaires d'hydrocarbures sont aujourd'hui encore estimés à plus d'un million de tonnes par an (chiffre Planetoscope).

La faible qualité des slops recyclés implique également une utilisation limitée : brûlés sans davantage de traitement que la décantation, dans les chaudières et les fours industriels, ils rejettent des polluants dans l'air (métaux, sédiments, soufre). Parfois, dans les cas où la réglementation nationale prévient cette situation, les opérateurs exportent leurs résidus vers des pays moins regardant en matière de législation, où ces slops décantés seront utilisés comme carburant courant malgré leur faible qualité.

Jean-Olivier HERON - Comment naissent les bateaux

Naissance d'Ecoslops

C'est de ce constat qu'est née Ecoslops, la cleantech qui va faire entrer le pétrole dans

l'économie circulaire. Afin de protéger les océans des déversements volontaires et de proposer aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de déchets (maritimes et terrestres) et aux armateurs une solution rentable et respectueuse de l'environnement, en conformité avec les réglementations internationales. Michel Pingeot, fondateur puis Président d'Ecoslops jusqu'en 2016, collabore avec plusieurs experts du raffinage et crée en 2009 une société pour développer une solution dédiée.

Après plus de 5 années de R&D, l'innovation technologique issue de ces recherches voit le jour à l'échelle industrielle à Sinès au Portugal. Ce procédé de micro-raffinage, répondant au nom de P2R (Petroleum Residues Recycling), permet de produire du bitume léger et des carburants répondant aux standards internationaux à partir de ces résidus. Ecoslops a vocation à accompagner la transition des énergies fossiles en donnant une deuxième vie à ces déchets hydrocarburés.

Le business model lancé par Ecoslops donne un débouché à ces résidus et permet de soutenir de manière durable et rentable les activités de collecte et de traitement.

Les technologies de revalorisation d'Ecoslops

Le P2R

Le P2R constitue une innovation majeure, qu'Ecoslops a pu développer en combinant plusieurs techniques de raffinage sophistiquées en une seule unité de micro-raffinage. L'ingénierie spécifique de l'unité rend les processus de raffinage conventionnels applicables au recyclage des déchets.

Afin de garantir une distillation optimisée, les résidus hydrocarburés sont chauffés, décantés et centrifugés pour séparer l'eau, les hydrocarbures et les sédiments avant le processus de distillation. Ces étapes permettent ensuite à Ecoslops de produire de nouveaux carburants et du bitume léger avec un

rendement supérieur à 98%.

Grâce au procédé P2R, Ecoslops est la première entreprise au monde à transformer les déchets pétroliers collectés en carburants conformes aux standards internationaux (Naphta - Diesel Oil - Fuel Oil) et en bitume léger.

L'unité de Sines a une capacité nominale de traitement de 30 000 tonnes de résidus déshydratés par an, de même que l'unité en cours de construction à Marseille. Des unités capables de traiter 60 000 à 90 000 tonnes par an sont en projet pour d'autres zones géographiques.

La Scarabox®

Dérivé de la technologie éprouvée du P2R, la Scarabox® (anciennement Mini P2R) est une installation simple, compacte et automatisée permettant de valoriser localement des quantités moins importantes de déchets pétroliers. Elle fournit sur site des produits nécessaires au tissu industriel local.

Avec une capacité allant jusqu'à 7 000 tonnes de déchets traités par an, la Scarabox® a la spécificité de traiter également les huiles de vidange usagées à proximité immédiate de leur lieu de production. Elle favorise ainsi la lutte contre la pollution de l'eau, de la terre et de l'air par les huiles de vidange usagées ou leur incinération.

Simple à déployer et à opérer, l'unité ne nécessite ni grand espace ni permis complexe. Elle offre une grande flexibilité opérationnelle, que ce soit dans les volumes traités, dans les coupes produites ou dans les utilités nécessaires.

Grâce à sa technologie innovante, La Scarabox® permet de produire localement des carburants à empreinte carbone réduite, et d'éviter des émissions de CO2 liées aux transports. De plus, la création de ce circuit court, en favorisant la production locale, permet aux zones éloignées ou isolées de lutter contre la dépendance énergétique.

Capture d'écran de la visite virtuelle d'une implantation type Scarabox®

L'actualité du secteur - Impacts du Covid-19

Cette section du document fait référence aux GRI Standards 102-10 : Éléments d'information 2016 et GRI Standards 413-1-a-iv : Communautés locales 2016

La RSE est un facteur de résilience économique : implication des salariés, de l'actionnariat…Elle a un rôle majeur à jouer dans:la crise sanitaire en termes de prévention collective, de fourniture de solutions et d'amortisseur social.

Vous trouverez ci-dessous différentes conséquences et mesures mises en place.

Dons

41 000 Masques ont été donnés en 2020 :

- 15 000 à la région PACA
- 8 000 à la délégation de santé coordinatrice du littoral de l'Alentejo
- 12 000 aux écoles de Sines
- 6 000 à l'association Santa Casa Misericórdia de Sines, ainsi que 2500€ pour les besoins en matériel

- Aucune rupture de notre service essentiel de collecte à Sines
- Arrêt de la production à Sines : Du 18 avril au 25 mai 2020
- Arrêt du chantier de Marseille : Du 17 mars au 11 mai 2020

Dispositions à destination des salariés

- Aménagement des postes pour respecter la distanciation
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Mise à disposition de masques chirurgicaux
- Télétravail facilité pour les postes qui le permettent
- Chômage partiel

Autres Développements Liés

- Plus de flexibilité dans les approvisionnements grâce au permis Seveso seuil haut demandé et obtenu en 2020 par Ecoslops Portugal
- Le Président Directeur Général d'Ecoslops SA a renoncé à tout rémunération variable au titre de 2020
- Le Conseil d'administration a renoncé à toute rémunération au titre de 2020
- Formalisation d'un PCA en cours

Océan et Covid

L'océan jouera sans aucun doute un rôle essentiel dans le redressement de la crise du Covid 19 et dans la réalisation des objectifs globaux de l'ONU en maintenant le commerce entre les nations et en fournissant une énergie durable et une alimentation saine pour tous.

- Ecoslops signe les principes de l'Océan Durable
- Mise en place du référentiel Océan de la Fondation de la Mer

Égalité hommes-femmes

L'égalité recule dans le monde à la faveur des restrictions. Ecoslops s'engage dans un plan d'action 2021-2023.

Corruption

Des experts du FMI affirment que les risques et effets de la corruption sont accentués à cause de la pandémie de Covid 19 (l'intervention accrue des pouvoirs publics, les difficultés budgétaires ainsi que la crise financière engagent à être encore plus vigilant), Ecoslops a formalisé en 2020 sa politique de conduite éthique des affaires et a commencé à sensibiliser son personnel à la lutte contre la corruption.

GOUVERNANCE, ENGAGEMENT & DIALOGUE

Vous trouverez dans cette section des données faisant référence aux indicateurs GRI Standards 102 : Éléments d'information 2016 (GRI 102-11, 102-12, 102-13, 102-15, 102-16, 102-18, 102-19, 102-20, 102-23, 102-26, 102-27, 102-31, 102-32, 102-33, 102-47)

PRINCIPES, VISION ET VALEURS

« Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions. Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de nouveaux produits énergétiques »

Formalisée en 2019 avec l'aval du conseil d'administration, cette raison d'être de l'enteprise résume parfaitement la mission et vision d'Ecoslops en matière d'ambition environnementale.

L'entreprise est animée par 6 valeurs centrales, définies en collaboration avec ses employés à l'occasion d'ateliers dédiés en 2020. Celles-ci sont les suivantes :

- L' Ouverture d'Esprit, que nous considérons porteuse de curiosité et de créativité ;
- La Polyvalence, ou l'importance de savoir s'adapter aux temps et aux circonstances, d'être agile, flexible et autonome à la fois ;
- L' Implication, nous n'envisageons pas de mener un projet sans un engagement profond et pro-actif ;
- La Sensibilité écologique, indispensable à notre activité d'économie circulaire et à l'éco-conception de nos produits et services;
- L' Exemplarité, nécessaire à un travail et un service de haute qualité, un savoir-être à la fois rigoureux et constructif.
- Enfin, le respect, la cohésion, le partage du savoir, l'humilité et la bonne humeur sont pour nous les fondements d'un véritable Esprit d'équipe

Afin de promouvoir ces valeurs auprès de l'ensemble de ses salariés, Ecoslops organisera en 2020 une campagne d'affichage sur l'ensemble de ses sites.

Vous trouverez davantage d'informaations sur les politiques du groupe dans la rubrique « Gouvernance » de ce rapport.

Approche en matière de gestion des risques, précautions pour protéger l'environnement

Ecoslops fait fonctionner ses installation dans des plages de fonctionnement connues, validées et encadrées par les meilleurs standards, avec des produits toujours identiques. Toute évolution est testée en amont dans un cadre spécifique dédié. L'entreprise ne s'expose à aucun risque inconnu dans le cadre de sa production.

Notre engagement pour les Objectifs de Développement Durable de l'Organisation des Nations unies

Depuis le 14 août 2019, Ecoslops est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et veille à y sensibiliser le personnel de l'entreprise.

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

UN GLOBAL COMPACT

Vous trouverez ci-après les contributions actuelles d'Ecoslops aux objectifs de Développement Durable des Nations Unies, et dans les rubriques Environnement, Social et Gouvernance de ce rapport, des objectifs liés.

Principes d'Océan Durable des Nations unies

Du fait de ses activités et de sa mission, la protection des océans revêt une importance particulière pour Ecoslops. En 2020, l'entreprise s'est engagée en signant les Principes d'Océan Durable des Nations Unies.

Lancés en septembre 2019, les Principes de l'Océan Durable ont été élaborés en consultation avec des parties prenantes du secteur privé, des ONG, des établissements universitaires et des agences des Nations Unies. Ils ont pour but de s'appuyer sur et de compléter les dix principes fondamentaux du Pacte mondial des Nations Unies sur les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ecoslops est particulièrement impliqué dans le Principe n° 3 d'Océan Durable : « Agir pour prévenir la pollution affectant les océans, réduire les émissions de gaz dans leurs opérations pour prévenir le réchauffement et l'acidification des océans, et oeuvrer pour une économie circulaire. »

UNITED NATION SUSTAINABLE OCEAN PRINCIPLES

OCEAN HEALTH AND PRODUCTIVITY

Principle 1: Assess the short and long-term impact of their activities on ocean health and incorporate such impacts into their strategy and policies.

Principle 2: Consider sustainable business opportunities that promote or contribute to restoring, protecting or maintaining ocean health and productivity and livelihoods dependent on the ocean.

Principle 3: Take action to prevent pollution affecting the ocean, reduce greenhouse gas emissions in their operations to prevent ocean warming and acidification, and work towards a circular economy.

Principle 4: Plan and manage their use of and impact on marine resources and space in a manner that ensures long-term sustainability and take precautionary measures where their activities may impact vulnerable marine and coastal areas and the communities that are dependent upon them.

GOVERNANCE AND ENGAGEMENT

Principle 5: Engage responsibly with relevant regulatory or enforcement bodies on ocean-related laws, regulations and other frameworks.

Principle 6: Follow and support the development of standards and best practices that are recognized in the relevant sector or market contributing to a healthy and productive ocean and secure livelihoods.

Principle 7: Respect human-, labour- and indigenous peoples' rights in the company's oceanrelated activities, including exercise appropriate due diligence in their supply-chain, consult and engage with relevant stakeholders and communities in a timely, transparent and inclusive manner, and address identified impacts.

DATA AND TRANSPARENCY

Principle 8: Where appropriate, share relevant scientific data to support research on and mapping of relevance to the ocean.

Principle 9: Be transparent about their ocean-related activities, impacts and dependencies in line with relevant reporting frameworks.

Nos engagements pour les ODD

Ecoslops contribue à la bonne-santé et aux bien-être de ses collaborateurs à l'échelle de l'entreprise, en ayant mis en place une couverture santé complémentaire pour l'ensemble de ses employés. L'entreprise apporte également une attention particulière à leur santé et à leur sécurité sur le lieu de travail et a mis en place en 2019 un système uniformisé de reporting SSE pour l'ensemble de ses sites de production. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée depuis la création de la société.

Ecoslops forme des stagiaires, et accorde une grande importance à la formation continue de ses collaborateurs.

Ecoslops pratique au quotidien une politique de non-discrimination, aussi bien en matière de sexe que d'âge ou d'origine, et notamment en matière de rémunération. Les femmes participent activement à la vie de la société et peuvent accéder en toute égalité aux fonctions de direction.

En rachetant les déchets pétroliers produits par les bateaux et les industriels, Ecoslops contribue à réduire la pollution dans les océans et les rivières. A Sines, où l'unité reçoit des déchets hydrocarburés non encore déshydratés, l'eau polluée issue de ces collectes est traitée avant d'être réintroduite dans le circuit hydrique naturel.

Grâce à son procédé innovant, Ecoslops crée de nouveaux emplois qualifiés partout où l'entreprise implante de nouvelles unités, et recrute et forme localement. Son business model basé sur l'économie circulaire des hydrocarbures permet d'améliorer l'efficience des ressources en leur donnant une deuxième vie.

Née de plusieurs années de recherche et développement, la technologie innovante d'Ecoslops permet de rationaliser les ressources pétrolières en faisant entrer leurs déchets dans l'économie circulaire pour en faire de nouveaux produits, tout en émettant trois fois moins de CO^2 pour une tonne produite que le cycle conventionnel extraction-raffinage.
La R&D fait partie intégrante de l'entreprise. Les ingénieurs représentent plus de 75% des effectifs du siège

Comme recommandé par le cadre décennal de Programmation concernant les modes de consommation et de production durables, Ecoslops contribue à une utilisation plus efficace des ressources, et a instauré une gestion écologiquement rationnelle des résidus pétroliers, réduisant considérablement leur déversement dans l'eau ou le sol, et permettant de les recycler en nouveaux produits.

Ecoslops participe à la transition énergétique en appliquant les principes de l'économie circulaire aux résidus pétroliers.

Le recyclage des résidus pétroliers d'origine maritime permet de réduire les pollutions volontaires aux hydrocarbures.

Le recyclage des résidus pétroliers d'origine terrestre et des huiles de vidange permet de réduire les pollutions aux hydrocarbures dans le milieu naturel.

Ecoslops a définit pour ses employés un code de conduite étique des affaires et forme son personnel à la lutte contre la corruption

Ecoslops renforce le Partenariat mondial pour le développement durable en créant des partenariats permettant de mobiliser et de partager les savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin de proposer à tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

Adhésion à des associations professionnelles

Ecoslops s'implique dans la vie des secteurs maritimes et pétroliers. La société est membre de plusieurs associations :

Le Cluster Maritime Français

Membre du Cluster Maritime Français

Association créée par et pour les acteurs du secteur maritime, le CMF est composé d'entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formations, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine Nationale. Réel écosystème générateur d'affaires, le Cluster Maritime Français construit avec ses membres une «place maritime française ».

Green Award Program

Depuis avril 2016, Ecoslops et la Fondation Green Award - une organisation à but non lucratif qui certifie les performances environnementales d'acteurs du transport maritime - ont lancé une incitation pour les bateaux labellisés «Green Award» à faire enlever leurs déchets pétroliers par Ecoslops en bénéficiant d'une réduction de 25% sur les coûts afférents. Un certificat Green Award permet aux propriétaires et affréteurs maritimes de se différencier en affichant leur engagement, au-delà des obligations légales. En toute indépendance Green Award audite

GREEN AWARD

et certifie des navires au regard de son cahier des charges sur des enjeux de sécurité, de qualité et d'environnement. Les ports, les fournisseurs de services maritimes, les propriétaires et les affréteurs de navires ont rejoint le programme Green Award afin de réduire les risques d'accidents et de promouvoir une industrie du shipping éco-responsable, économiquement viable et de grande qualité, un important facteur de compétitivité aux yeux de leurs clients.

Le Club ADEME International

Le Club ADEME International fédère depuis 21 ans les éco-entreprises (PME et ETI) innovantes françaises développant une partie de leurs activités sur les marchés internationaux ou souhaitant initier une démarche à l'export.
L'ADEME participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.
Ce réseau, créé et piloté par l'ADEME, permet à ses adhérents d'échanger de manière privilégié avec les acteurs publics français, nationaux ou régionaux, en charge de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et du commerce extérieur. Il couvre l'ensemble du spectre lié à la transition écologique et énergétique :

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Club ADEME International

- Energies renouvelables et efficacité énergétique
- Ville, construction et urbanisme durables
- Qualité de l'air
- Economie circulaire et déchets, dépollution des sols
- Eau et biodiversité
- Gestion environnementale
- Adaptation et atténuation des changements climatique

L'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos

UMF

L'UMF est un acteur majeur de l'activité économique du littoral provençal et de son arrière-pays. L'UMF s'investit dans tous les projets de développement et exerce son rôle d'expert sur les dossiers qui concernent les

échanges maritimes et multi-modaux. Sa capacité d'action et sa volonté contributive sont à la mesure de son poids économique.

EVOLEN

Promouvoir dans le monde l'excellence française dans l"industrie des hydrocarbures et des énergies nouvelles telle est la vocation d'EVOLEN. L'expertise de ses 1 350 adhérents - 250 sociétés et 1 100 professionnels - couvre tout le champ de la filière des hydrocarbures (exploration, production, développement, logistique, raffinage, distribution) et des énergies nouvelles (Eolien Offshore, éolien terrestre, energies marines, stockage d'énergie...)

Euroshore

Ecoslops est également membre d'Euroshore, une organisation professionnelle internationale réunissant les fournisseurs d'installations de réception portuaires en Europe et outre-mer. Euroshore a été fondée en 1998 et promeut l'activité des entreprises liées au traitement des déchets maritimes.

World Alliance for efficient solutions

En tant que solution labelisée «Efficient solution for the planet» par la Fondation Solar Impulse, Ecoslops est membre de la World Alliance for efficient solutions, un réseau d'innovateurs, d'investisseurs et de chercheurs de solutions.

LA GOUVERNANCE DE LA RSE

Vous trouverez davantage d'informations, notamment sur la composition et le fonctionnement du conseil d'administration d'Ecoslops, dans notre Rapport de Gouvernance, nous n'évoquerons dans cette rubrique que les aspects liés spécifiquement à la Responsabilité Sociale des Entreprises.

La stratégie de Responsabilité Sociale du groupe est le fruit d'une collaboration d'acteurs issus de tous les secteurs de l'entreprise. Le service RSE (1 personne) coordonne les différentes activités, tandis que des relais dans les services et filiales permettent le partage d'actions et d'informations.

Ecoslops publie ses informations de Responsabilité Sociétale des Entreprises sur une base volontaire. Le circuit y est très court : le service RSE est rattaché directement à la direction générale, qui préside au conseil d'administration.

Deux fois par an, le conseil d'administration, impliqué dans la stratégie de développement durable de l'entreprise, revoit les orientations et l'avancement de la feuille de route. Il est également sollicité annuellement pour la validation du plan d'actions pour l'année à venir, et le sera ponctuellement en cas de réorientation stratégique.

La responsabilité sociétale et les principaux enjeux du développement durable ont été présentés à l'ensemble des cadres de l'entreprise au printemps 2019 en introduction à son implantation.

Ce rapport a été approuvé par le comité de direction.

MESURE ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES

Ecoslops dispose d'un tableau de bord de suivi d'indicateurs RSE depuis 2018. Afin de pouvoir mesurer et publier ses performances dans les différents domaines du Développement Durable, la société a mis en place un système de collecte des information à fois plus vaste et plus précis, sur l'ensemble du périmètre du Groupe. Dans un souci de clarté et de comparabilité des informations, ce système de collecte des données est basé sur les indicateurs GRI Standards.

Une revue de performance annuelle est faite avec les managers du Groupe sur les indicateurs clés des enjeux majeurs de la société.

Evaluation externe

La notation des valeurs de l'agence est réalisée sur plus de 150 critères extra-financiers (sociétaux, sociaux, environnementaux et de gouvernance) qui permettent d'évaluer le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances en matière de RSE et de développement durable.

En 2019, l'engagement d'Ecoslops en matière développement durable a été confortée par son entrée dans le panel « Gaïa 230 ». Ecoslops y est entré directement à la 149ème place parmi les 230 valeurs françaises du panel, et figurait à la 24ème place sur les 74 sociétés réalisant un chiffre d'affaires de moins de 150 millions d'euros.

La campagne 2020 a marqué une véritable progression de la société au sein du Panel, où elle fait un bond de 45 places pour se retrouver en 104ème position du panel général, et en 12ème position parmi les 78 entreprises du panel réalisant moins de 150M€ de chiffre d'affaires.

Cette importante progression reflète les développements de l'entreprise amorcés en 2019 en matière de RSE, année de référence de cette nouvelle campagne de l'agence de notation. Avec une note globale de 63 (contre 49 lors de la précédente campagne), Ecoslops a montré une augmentation croissante de ses performances en matière de responsabilité sociétale depuis sa première participation à

la campagne de consultation de Gaïa Rating en 2018, et continue de développer sa politique RSE de manière volontaire.

Ecoslops se soumet volontairement à cette évaluation externe. Bien que cotée sur Euronext Growth depuis 2015 la société n'est pas soumise légalement à la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

+45 places
au sein du Panel ESG Gaïa Rating en 2020

À Propos de Gaïa

Gaïa Rating est la première agence de notation basée sur des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sur les Small & Mid Caps européennes.

Développé par EthiFinance, l'Indice Gaïa est l'indice ESG de référence pour les entreprises françaises cotées en bourse. Il sélectionne les 70 meilleures valeurs moyennes de son panel 230, en fonction de leurs performances extra-financières, évaluant notamment le degré de transparence et de maturité des sociétés concernant leurs politiques, pratiques et performances RSE. Créé en 2009, cet indice sur-performe depuis sa création le CAC 40 et le CAC Mid & Small.

PRIX & LABELS

Croissance économique

«Champion de la croissance»
Les Echos
2019, 2020 et 2021

Les Echos

Financial Times
«Europe fastest growing company 2020»

FT
FINANCIAL TIMES

Lauréat du prix Forbes «Futur 40» 2018

FUTUR 40 2018

Innovation & Environnement

Label «Efficient Solution for the planet»
de la Fondation Solar Impulse - décembre 2020

SOLAR IMPULSE
LABEL
EFFICIENT SOLUTION

«Champion du climat»
Les Echos 2021

Les Echos

Label FCPI
«Entreprise Innovante» 2018

ENTREPRISE INNOVANTE
bpifrance

Lauréat du Trophée de l'Innovation Océan 2018 — catégorie « réduction des énergies fossiles » (MiniP2R)

Trophées Innovation Océan 2018
LAUREAT

Lauréat du Concours Mondial de l'Innovation BPI 2016 (P2R)

bpifrance

Lauréat de l'appel à projet de l'ADEME « PME Initiative » 2016

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Lauréat du Prix de l'Innovation EVOLEN 2018 (Mini-P2R)

ecoslops
EVOLEN

PRINCIPAUX IMPACTS, RISQUES & OPPORTUNITÉS

Ecoslops a réalisé un diagnostic afin de déterminer l'importance de ses impacts sur les parties prenantes ainsi que ses enjeux prioritaires, sources de risques et d'opportunités.

Vous trouverez ci-dessous une matrice de matérialité résultant de cette analyse.

Nos Enjeux Majeurs

La compréhension des enjeux, l'écoute de nos parties prenantes, et une dynamique d'amélioration constante nous a permis de mettre en lumière 8 enjeux majeurs pour la société.

Environnement

- Prévention des pollutions
- Atténuation des changements climatiques et adaptation
- Intégration et promotion des principes environnementaux
- Consommation Durable

Gouvernance

- Déploiement de la Responsabilité Sociétale
- Relations avec les Parties Prenantes
- Communication

Social

- Santé et sécurité au travail

Nos actions prioritaires

Le travail de diagnostic, croisé avec les performances de l'entreprise dans les divers domaines d'actions de l'ISO 26 000 a permis de dégager un plan d'action pour les enjeux prioritaires de la période 2019-2020 et pour la période 2021-2023.

Enjeux prioritaires 2019-2020

- Formalisation d'une politique environnementale
- Formalisation d'une politique Santé-Sécurité pour l'ensemble du groupe;
- Formalisation d'une politique RSE;
- Sensibilisation des collaborateurs aux Droits de l'Homme et au Développement Durable
- Officialiser nos engagements, évaluer et publier nos performances en matière de développement durable;
- Approfondir le dialogue avec les parties prenantes.

Enjeux prioritaires 2021-2023

- Continuer à déployer la RSE au sein de l'entreprise
- Continuer à approfondir le dialogue avec les parties prenantes et les engager à atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies
- Continuer à améliorer nos performances environnementales
- Engager une démarche d'achats responsables
- Formalisation des politiques relatives aux consommateurs
- Formalisation d'un plan de continuité d'activité
- Engager un plan d'action en faveur de l'égalité

A l'issue de ce plan quinqennal, les enjeux prioritaires seront révisés pour prendre en compte les objectifs atteints et définir de nouveaux domaines d'actions prioritaires.

Vous trouverez des détails sur nos enjeux priritaires et les objectifs associés dans les sections suivantes de ce rapport.

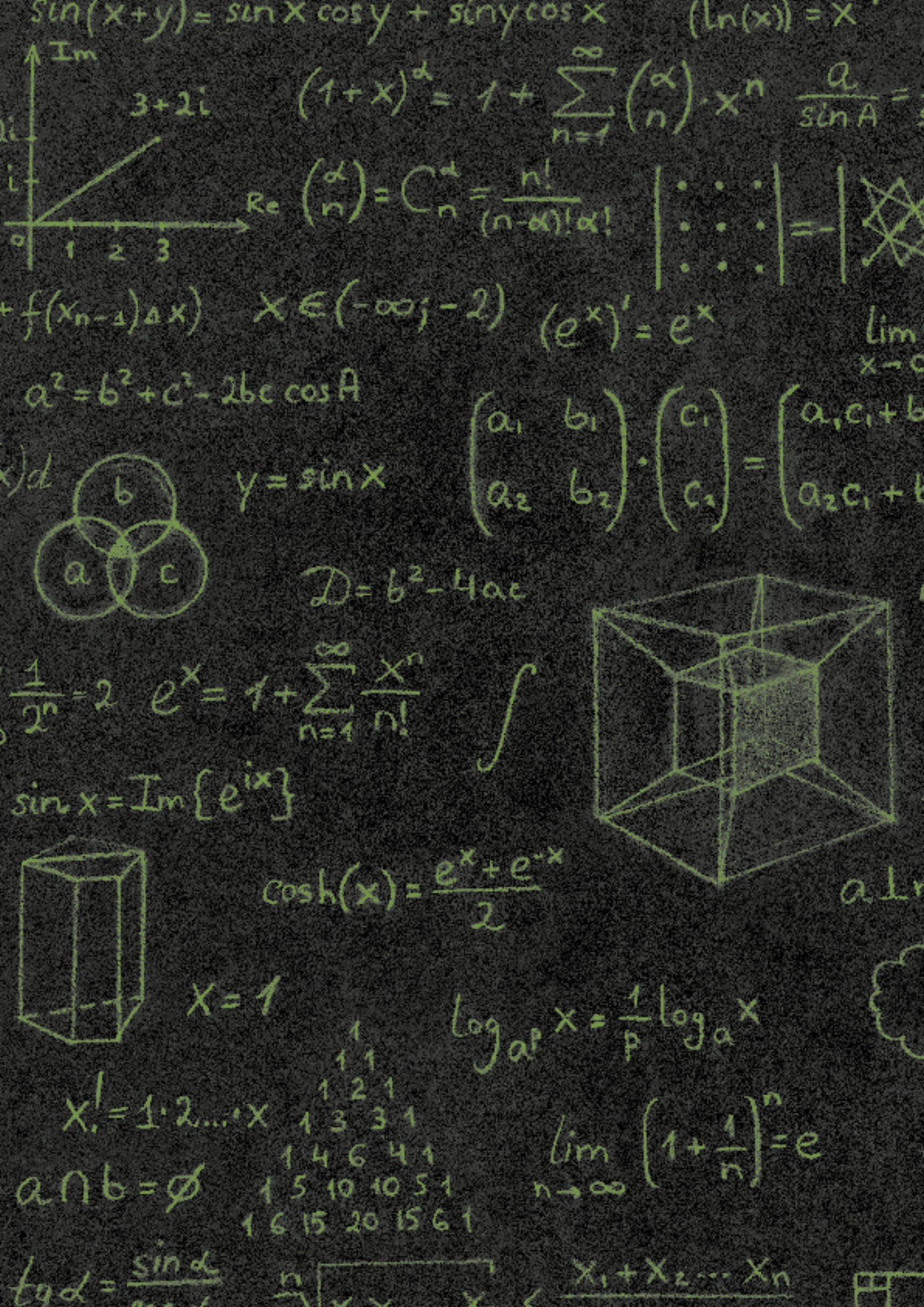
$\sin(x+y) = \sin x \cos y + \sin y \cos x$
$(\ln(x))' = x$
Im
3+2i
Re
0
1
2
3
$(1+x)^{\alpha} = 1 + \sum_{n=1}^{\infty} \binom{\alpha}{n} \cdot x^n$
$\frac{a}{\sin A} =$
$\binom{\alpha}{n} = C_n^{\alpha} = \frac{n!}{(n-\alpha)!\alpha!}$
$\begin{vmatrix} \vdots & \vdots & \vdots \\ \vdots & \vdots & \vdots \\ \vdots & \vdots & \vdots \end{vmatrix} = -$
$+ f(x_{n-1})\Delta x)$
$x \in (-\infty; -2)$
$(e^x)' = e^x$
$\lim_{x \to}$
$a^2 = b^2 + c^2 - 2bc\cos A$
$y = \sin x$
$\begin{pmatrix} a_1 & b_1 \\ a_2 & b_2 \end{pmatrix} \cdot \begin{pmatrix} c_1 \\ c_2 \end{pmatrix} = \begin{pmatrix} a_1c_1 + b \\ a_2c_1 + \end{pmatrix}$
b
a
c
$D = b^2 - 4ac$
$\frac{1}{2^n} = 2$
$e^x = 1 + \sum_{n=1}^{\infty} \frac{x^n}{n!}$
$\int$
$\sin x = \mathrm{Im}\{e^{ix}\}$
$\cosh(x) = \frac{e^x + e^{-x}}{2}$
$a \perp$
$x = 1$
$\log_{a^p} x = \frac{1}{p} \log_a x$
1
1 1
1 2 1
1 3 3 1
1 4 6 4 1
1 5 10 10 5 1
1 6 15 20 15 6 1
$x! = 1 \cdot 2 \cdot \ldots \cdot x$
$a \cap b = \emptyset$
$\lim_{n \to \infty} \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n = e$
$\operatorname{tg}\alpha = \frac{\sin\alpha}{}$
$\frac{n}{}$
$\frac{x_1 + x_2 \cdots x_n}{}$

ENVIRONNEMENT

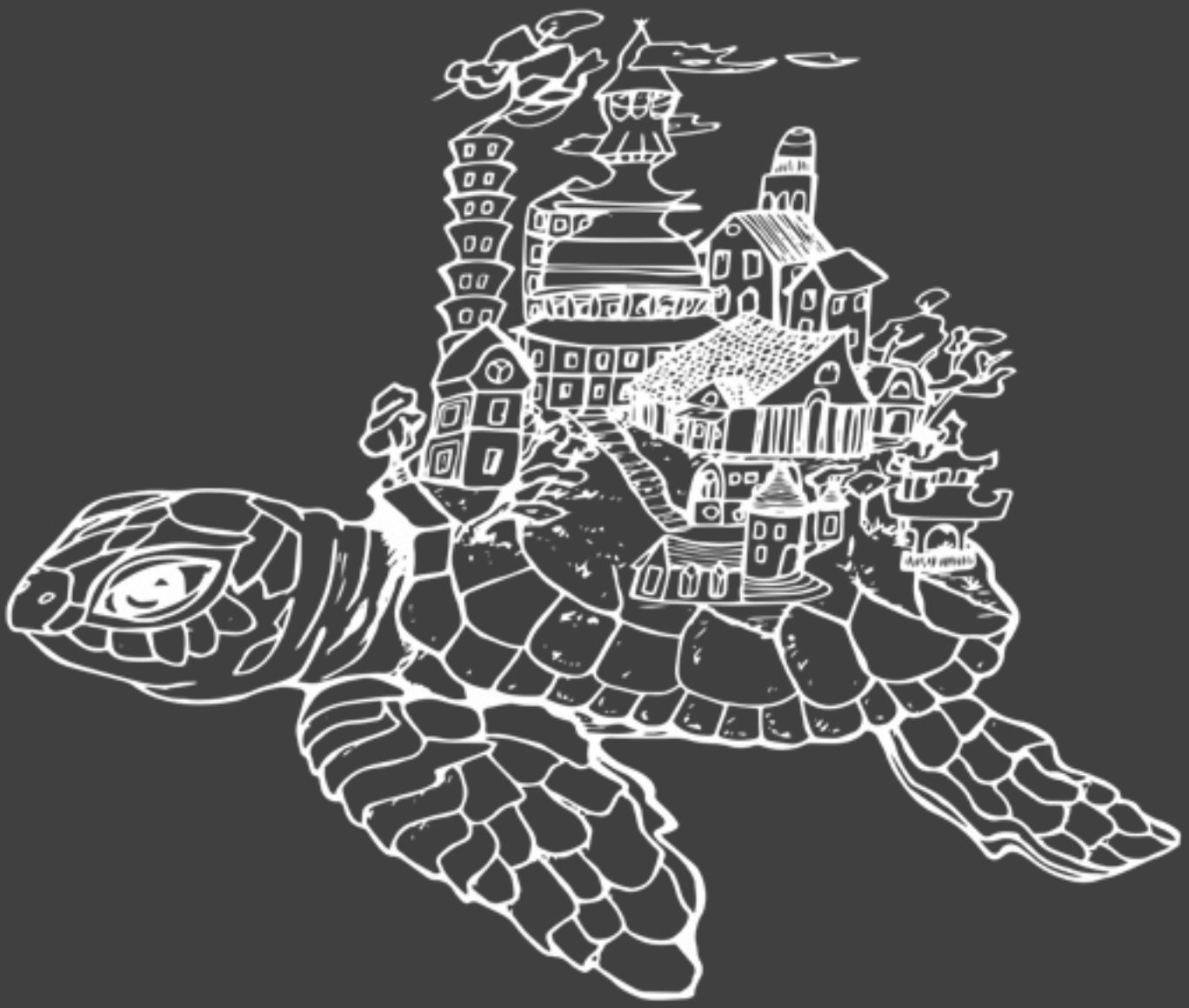

AXE 1:
PRÉVENIR DAVANTAGE DE POLLUTIONS

Cette section du document fait référence aux GRI Standards 301-1, 301-2 et 301-3 : Matériaux 2016

Ecoslops prévient les pollutions de plusieurs façons. En terme de production tout d'abord. La société se conforme aux législations en vigueur et met en place les meilleures pratiques et technologies disponibles pour réduire et prévenir toute pollution éventuelle de l'air, du sol ou de l'eau, dispose d'équipements de traitement des odeurs, et mesure régulièrement ses émissions. Elle veille à s'implanter dans des zones déjà industrialisées afin de limiter les éventuelles nuisances pour les riverains.

Son procédé technologique innovant permet de produire du carburant et du bitume léger à partir de déchets hydrocarburés en émettant 3 fois moins de CO^2 que le processus traditionnel de production pétrolière.

Le taux de revalorisation des déchets ainsi traités est de 98%, ce qui permet également d'améliorer l'empreinte matière des hydrocarbures en évitant de nouvelles extractions.

Enfin et surtout, en redonnant une valeur aux déchets hydrocarburés, Ecoslops incite aussi les producteurs de ces résidus à les décharger dans les ports et les filières de collecte en place, évitant ainsi qu'ils ne soient déversés dans les océans et les rivières.

scarabox®

La Scarabox, nouvelle unité containérisée et automatisée, vient renforcer la capacité d'Ecoslops à éviter les pollutions. Sa technologie, dérivée de celle du P2R, permet de traiter - en plus des résidus hydrocarburés - les huiles de vidange issus des véhicules et des industries. Elle évite ainsi les pollutions du milieu naturel terrestre liées à leur déversement et aux polluants répandus dans l'atmosphère lorsqu'elles sont incinérées. Son format et sa capacité nominale (7 000 T/an) rendent l'unité plus accessible en terme de quantités de déchets à traiter, de budget, et d'autorisations, et permet en conséquent une diffusion plus large de cette technologie d'économie circulaire.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE & RAISON D'ÊTRE

Notre politique environnementale est disponible sur le site internet de la société, dans la rubrique Développement Durable. Des éléments de politique environnementale ont également été inclus dans notre politique Santé et Sécurité. Naturellement, l'ambition environnementale d'Ecoslops s'affiche également dans sa raison d'être.

« Notre mission est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation de l'environnement par le biais d'innovations permettant de préserver les stocks de matières premières et d'éviter les pollutions.

Notre ancrage dans l'économie circulaire, nos technologies et notre savoir-faire permettent une fabrication à faible intensité carbone de nouveaux produits énergétiques »

Il est courant que l'entreprise partage ses bonnes pratiques en matière environnementale avec d'autres parties prenantes à l'occasion de conférences internationales, comme en 2019 lors du Change Now - International Summit for Change de Paris ou de la conférence GreenPort d'Oslo.

INDICATEURS MATÉRIAUX

Ces indicateurs présentent uniquement les matériaux utilisés dans notre unité de Sinès au Portugal, l'unité de Marseille étant en construction à la fin de l'année 2020.

Les données sont issues de mesures directes.

Volume total de matières utilisées pour les produits primaires de l'organisation au cours de la période de reporting - *en tonnes*	2018	2019	2020
Matières non renouvelables utilisées, dont:	20 821	27 843	22 692
• Matières premières (déchets)	20 794	27 816	22 663
• Matières nécessaires au processus de fabrication	27	27	29
• Produits ou pièces semi-finis	0	0	0
• Matières destinées à l'emballage	0	0	0
Matières renouvelables ou recyclées	0	0	0
Pourcentage de matériaux collectés ou achetés auprès de fourniseurs externes	100%	100%	100%

OBJECTIFS 2020

- Mise en service de la première Scarabox® capable de traiter à la fois des résidus pétroliers et des huiles de vidange et début de la formation du personnel local

Reporté à 2021 en raison de la crise sanitaire.

- Intégrer la sensibilité environnementale aux valeurs de l'entreprise

OBJECTIFS 2021

- Mise en service de la première Scarabox®, capable de traiter à la fois des résidus pétroliers et des huiles de vidange, à Kribi au Cameroun et début de la formation du personnel local

- Formation et spécialisation d'une personne de l'entreprise sur les émissions de CO_2

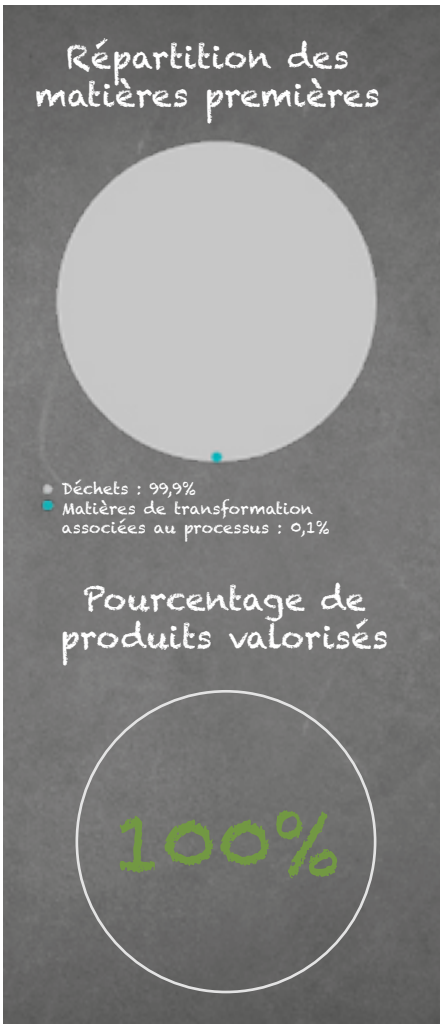

LES HUILES DE VIDANGE

Les huiles usagées sont des déchets dangereux. Il s'agit d'huiles minérales et synthétiques, lubrifiantes ou industrielles qui sont devenues impropres à l'usage auquel elles étaient initialement destinées : huiles de vidange pour moteurs, lubrifiants industriels, etc… Elles contiennent de nombreux éléments toxiques pour la santé et l'environnement (métaux lourds, acides organiques, phénols, phtalates, hydrocarbures polycycliques aromatiques…).

Jetées dans le réseau des égouts ou dans la nature, 1 litre d'huile peut contaminer 1000 m3 d'eau et ainsi pénaliser l'oxygénation de la faune et de la flore sous-marine pendant plusieurs années. Dans le réseau des eaux usées, l'huile usagée colmate les filtres dans les stations de traitement de l'eau et perturbe les processus d'épuration biologiques. Il est également interdit de brûler ces fluides sans traitement : leur incinération sans maîtrise peut dégager des dioxines et des gaz à effet de serre.

Dans certains pays en développement une part importante de ces millions de litres de déchets produits annuellement finit encore trop souvent dans le milieu naturel. (voir le reportage de l'ORTB sur les huiles de vidanges au Bénin - février 2018)

L'exemple des huiles de vidange dans les DOM-TOM

Dans les DOM-TOM, une partie des huiles usagées est collectée et traitée… en métropole.

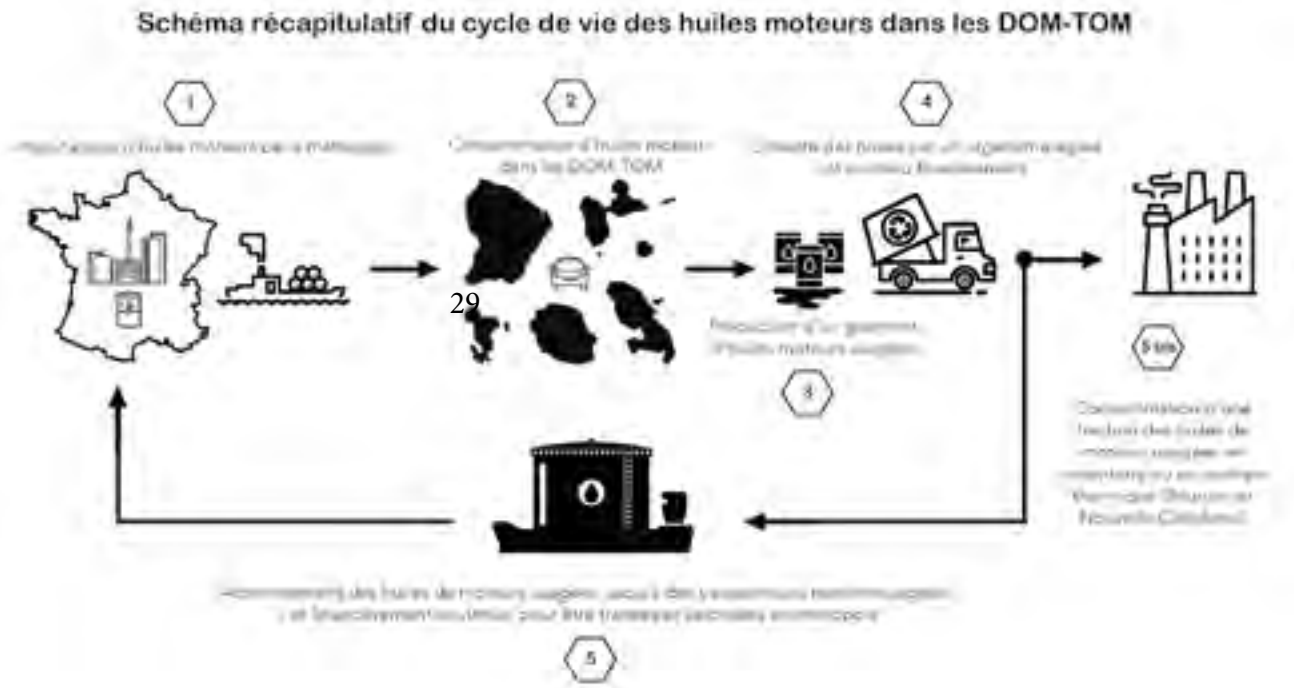

Les chiffres de l'ADEME et des différents observatoires locaux permettent d'identifier au moins 8 000 tonnes d'huiles usagées récupérables et traitables localement dans les DOM-TOM. Dans ces îles, des unités de revalorisation Scarabox® (Mini-P2R) installées localement permettraient d'économiser plusieurs millions d'euros sur le transport retour des déchets vers la métropole et le transport aller des produits finis. Ainsi que des milliers de tonnes de CO_2.

Ecoslops travaille actuellement sur plusieurs projets de Scarabox® pour les DOM-TOM, des îles isolées et des pays en développement.

Le référentiel Océan

Depuis 2020, la Fondation de la mer propsoe un référentiel afin que les entreprises soient actrices d'un océan préservé, clé d'un avenir durable.
Un référentiel de reporting et d'évaluation d'impact centré sur l'ODD 14.

Près de **90 %** du commerce mondial est assuré par des navires de haute mer.

Pollution, acidification et changements globaux du milieu marin

La valeur marchande des ressources et des industries marines et côtières est estimée à **3 000 M$** soit l'équivalent de 5% du PIB mondial.

	Catégories	Leviers	Indicateurs de référence
Pollution physique des milieux aquatiques et marins	Déchets	Réduire la quantité de déchets générés	Quantité de déchets générés en 2020 : 486T
		Augmenter la part des déchets recyclés ou valorisés	95% de déchets recyclés en 2020 (+7% vs 2019)
		Augmenter la part de déchets collectés	L'unité de Sines assure 100% de la collecte des déchets d'hydrocarbures du port
	Plastique	Réduire la quantité de plastique utilisée	Voir notre section Environnement, «Il n'y a pas de petites écologies»
		Augmenter la part de plastique recyclé utilisée	NA
		Augmenter la part de plastique recyclable dans le plastique utilisé	NA
		Augmenter la part de plastique recyclable collecté et trié	100% de plastique recyclable trié et collecté en 2020
Pollution chimique des milieux aquatiques et marins	Eaux usées, Produits Phytosanitaires, Eutropisation: nitrates et phosphates, Hydrocarbures, Perturbateurs endocriniens, Saumures	Réduire les quantités	Voir notre section Environnement, indicateurs Eau et Effluents
Emissions	CO_2 et autres GES, Sox et NOx	Réduire et compenser	Voir notre section Environnement p.25 et les indicateurs Émissions
Autres perturbations des espaces & ecosystèmes marins	Bruit	Réduire le bruit dans le milieu marin	NA
	Température	Réduire les perturbations thermiques dans le milieu marin	NA
	Lumière	Réduire les perturbations lumineuses dans le milieu marin	NA
	Autres	NA	NA

Catégories	Leviers	Indicateurs de référence	
Exploitation d'espèces sauvages	Augmenter la part de prélèvement ou d'achats de produits marins exploités de manière durable	NA	Ressources vivantes
Aquaculture	Augmenter la part de prélèvement ou d'achats provenant d'aquaculture durable	NA	
Exploitation de ressources minérales profondes	Éviter les prélèvements dans les écosystèmes vulnérables	NA	Ressources minérales
Prélèvements de granulats	Réduire la part de granulats exploités ou achetés venant de zones où l'exploitation est néfaste	NA	
Transformation des espaces maritimes et côtiers	Eviter le développement d'opérations dans les écosystèmes vulnéralbles	Voir notre section Environnement, Biodiversité	Perturbation et artificialisation des habitats naturels littoraux et marins
	Réduire l'impact des opérations sur les habitats naturels		
Prise en compte de l'intérêt et des cultures des communautés locales côtières	Préserver le patrimoine culturel côtier	Voir notre section Social, page 52 «A Sines»	
	Augmenter la part des projets prenant en compte l'intérêts des communautés locales côtières	100% des projets d'installation d'unités P2R incluent dans le processus de décision l'ensemble des parties prenantes locales par le biais d'une enquête publique	

À tout moment,
50 000 navires
&
1,2 million de marins
sont en activité entre des ports situés dans différentes parties du monde. Chaque année, ces navires font plus de 4 millions d'escales.

Exploitation des ressources marines & côtières

Les opérations en mer sont essentielles à l'approvisionnement énergétique mondial, tandis que la mariculture et les pêches de capture constituent des sources vitales de nourriture et d'aliments pour animaux.

Sujets transverses pour l'ODD 14

Intégration de l'ODD 14 dans la stratégie et la gestion de l'entreprise	Gestion des opérations	Incorporer l'ODD 14 dans le reporting de l'entreprise	Voir Infos générales p.16
	Conformité des fournisseurs	Augmenter la part des frs respecteux	Voir section Gouv - Achats resp.
	Politique de ressouces humaines	Sensibiliser en interne sur l'importance de l'ODD 14	Voir Infos générales p.15
	Gouvernance	Incorporer l'ODD 14 dans la Gouvernance	Voir Infos générales p.19
Exemplarité des pratiques	Respect des normes ISO	Augmenter la part des opérations respectant les normes ISO liées à l'ODD 14	Objectif 2025
	Respect des réglementations	Communiquer de façon tsp sur les incidents	Voir indicateurs Émissions
	Évolution de la réglementation	Proposer des évolutions de la réglementation relatives à l'ODD14	temps passé en 2020 : 0 heures
Sensibilisation et autres contributions	Mécénat financier	Financer des projets en faveur de l'ODD 14	0 en 2020
	Développement de la connaissance	Investir en R&D sur des sujets liés à l'ODD 14	Voir section Eco-conception
		Soutenir la recherche liée à l'ODD 14 (montant investi)	Ressources internes
		Mettre à disposition les données collectées	Voir section Environnement
	Sensibilisation	Promouvoir la protection de l'océan	oui - en interne en 2020

AXE 2:
DES RESSOURCES MIEUX GÉRÉES EN AMONT & EN AVAL

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 302-1, 302-3 : Energie 2016, GRI 305-1, 305-2, et 305-6 : Emissions 2016, GRI 307-1: Conformité environnementale 2016, et GRI 303-1, 303-2, 303-3, 303-4-a, b, c, d-i-ii-et e, 303-5 : Eau et effluents 2018

UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Ecoslops établit un bilan détaillé de ses consommations sur l'ensemble de chaque site de production afin d'être en mesure de les optimiser lorsque c'est possible. Les unités sont principalement alimentées par de l'auto-consommation de carburant.

Les matières premières de l'entreprise se composent à 99,9% de déchets.

L'entreprise cherche constamment à améliorer l'efficience des ressources - qu'il s'agisse de l'eau ou de l'énergie, tant en amont pour optimiser la quantité et l'utilisation des produits entrants, qu'en aval pour améliorer la qualité des produits sortants et des effluents.

95% des déchets générés par l'unité de Sines en 2020 ont été recyclés.

ECO-CONCEPTION ET SURVEILLANCE DES PERFORMANCES

Dans une logique d'amélioration des performances, Ecoslops fait régulièrement le bilan des flux des charges polluantes rejetées dans l'atmosphère afin d'y déceler toute anomalie qui ne serait pas en ligne avec les objectifs d'émissions préconisés par les meilleures références du secteur.

Grâce à la veille technique du département de R&D de l'entreprise, les meilleures technologies disponibles pour réduire les émissions sont mises en oeuvre lors de la construction d'une unité.

ANALYSE DU CYCLE DE VIE

Grâce à une éco-conception efficiente, les unités de revalorisation P2R d'Ecoslops permettent de produire du carburant et du bitume léger en émettant trois fois moins de CO_2 que le processus traditionnel de fabrication des hydrocarbures.

Ce chiffre est le résultat d'une étude réalisée par le cabinet de conseil indépendant Carbone 4, mandaté en 2018 par Ecoslops pour quantifier les impacts environnementaux positifs de ses activités sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

Les résultats de cette étude, réalisée pour le site en construction de La Mède, ont été publiés en juin 2018. Les chiffres ci-dessous en sont extraits.

Émissions de gaz à effet de serre

Pour la production annuelle de 30 000 tonnes de produits pétroliers : 13 000 tonnes de CO_2 eq. économisés par an.

L'étude montre également que dans le cas où les cimenteries - principaux consommateurs de ces résidus pétroliers pour la chauffe des fours - se rabattent en l'absence de résidus hydrocarburés sur un carburant plus propre comme le gaz naturel, 9 000 tonnes supplémentaires de CO_2 eq. sont économisées par an.

Au total, une unité P2R Ecoslops d'une capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes permet d'économiser 22 000 tonnes d'émissions de CO^2eq. par an.

L'équivalent de :

Les indicateurs qui suivent dans cette section présentent uniquement les matériaux utilisés dans notre unité de Sinès au Portugal, l'unité de Marseille étant en construction à la fin de l'année 2020.

INDICATEURS ÉNERGIE

Les facteurs de conversion utilisés sont disponibles dans la section « Notes méthodologiques »	2018	2019	2020
CONSOMMATION D'ÉNERGIE			
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (HFO-HGO-LF) *En GigaJoules* (GJ) **L'ensemble de la consommation de carburant présenté dans cette rubrique est de l'auto-consommation**	117 117	121 911	127 690
Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources renouvelables - *En GJ*	0	0	0
Consommation totale d'électricité - *En GJ (une partie de l'électricité consommée au Portgal est de source renouvelable)*	4 979	5 454	5 356
Consommation totale de vapeur - *En GJ*	34 723	34 753	38 734
Total de l'électricité vendue - *En GJ*	0	0	0
Total de la vapeur vendue - *En GJ*	23 452	23 175	22 822
Consommation énergétique totale au sein de l'organisation - *En GJ*	133 367	138 943	148 958
RATIO D'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE			
Ratio d'intensité énergétique (données 2018 et 2019 recalculées) Dénominateur : tonnes produites	6,95	5,38	6,88
Ce ratio comprend l'ensemble des consommations énergétiques au sein de l'organisation			

Production (en tonnes)	(2018)	(2019)	(2020)
	19 200	25 800	21 639

INDICATEURS EAU

Toute l'eau consommée dans l'installation de Sines provient du réseau public municipal.

La consommation d'eau est évaluée par observation directe des instruments de mesure, et surveillée afin de vérifier tout écart par rapport à une consommation normale.

Les principaux éléments consommateurs sont les chaudières de production de vapeur, les tours de refroidissement et l'unité de distillation. Le reste est une consommation d'eau domestique pour les employés et le nettoyage.

Les processus les plus demandeurs en eau sont optimisés au maximum pour en réduire la consommation.

Les données sont issues des enregistrements quotidiens des instruments (débitmètres, etc.)	2018	2019	2020
EAU PRÉLEVÉE			
Volume total d'eau prélevée - *en mégalitres*	47	57	49
• Eaux de surface	0	0	0
• Eaux souterraines	0	0	0
• Eau de mer	0	0	0
• Eau produite	0	0	0
• Eau du réseau	47	57	49
Volume total d'eau prélevée de zones soumises à un stress hydrique - *en mégalitres*	0	0	0
• Eaux de surface	0	0	0
• Eaux souterraines	0	0	0
• Eau de mer	0	0	0
• Eau produite	0	0	0
• Eau du réseau	0	0	0
Répartition eau douce (≤ 1 000 mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux (> 1 000 mg/l de solides dissous totaux)	100% eau douce	100% eau douce	100% eau douce
CONSOMMATION D'EAU			
Consommation d'eau de toutes les zones - *en mégalitres*	47	57	49
Consommation d'eau de toutes les zones soumises à un stress hydrique - *en mégalitres*	0	0	0

INDICATEURS EFFLUENTS

L'eau contaminée, reçue et générée par les unités de production, est traitée dans une station d'épuration avant son rejet dans l'océan Atlantique.

Les effluents sont contrôlés à l'entrée de la station d'épuration puis à nouveau avant rejet. Des analyses en laboratoire sont effectuées quotidiennement pour vérifier les paramètres clés de fonctionnement et de rejet dans l'environnement.

Certaines eaux de pluie potentiellement contaminées sont également traitées dans la cette station. L'eau de pluie non contaminée est acheminée directement dans l'océan.

Deux fois par mois, l'eau rejetée dans l'océan est collectée et analysée dans un laboratoire externe accrédité. Des bulletins d'analyse sont émis pour contrôle légal.

A ce jour, Ecoslops n'a pas formalisé d'exigence au-delà du cadre réglementaire, mais les objectifs généraux sont d'obtenir une efficacité maximale dans le processus de traitement des eaux usées à restituer à l'environnement.

L'organisation informe ses fournisseurs de matières premières de la façon dont le traitement des eaux usées est effectué.

	2018	2019	2020
EAU REJETÉE			
Volume total d'eau rejetée - *en mégalitres* et répartition selon le type de destination:	137	80,6	103,3
• Eaux de surface - *en mégalitres*	0	0	0
• Eaux souterraines - *en mégalitres*	0	0	0
• Eau de mer - *en mégalitres*	137	80,6	103,3
• Eau du réseau - *en mégalitres*	0	0	0
Répartition eau douce (≤ 1 000 mg/l de solides dissous totaux) & autres eaux (> 1 000 mg/l de solides dissous totaux) - *en mégalitres* - Données 2018 et 2019 revues -	Autres eaux	Autres eaux	Autres eaux
Répartition du volume total d'eau rejetée vers les zones soumises à un stress hydrique - *en mégalitres*	0	0	0
Substances préoccupantes prioritaires pour lesquelles les rejets sont traités	Les substances prioritaires ont été définies conformément à la directive 2013/39 / UE du Parlement européen et du Conseil du 12 août 2013, à savoir: mercure, antracène, HAP, tributylétain, nickel, plomb, benzène et naftalène		

INDICATEURS ÉMISSIONS

	2018	2019	2020
ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (SCOPE 1)			
Émissions directes de GES (scope1) brutes - *en tonnes métriques d'équivalent CO^2*	8 679	8 748	9 395
Gaz inclus dans le calcul	CO2, CH4, N2O	CO2, CH4, N2O	CO2, CH4, N2O
Émissions biogéniques de CO^2 - *en tonnes métriques d'équivalent CO^2*	NA	NA	NA
Année de référence pour le calcul	2018	2019	2020
ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (SCOPE 2)			
Émissions indirectes de GES (champ d'application 2) brutes - *en tonnes métriques d'équivalent CO^2*	379	347	373
ÉMISSIONS DE SACO			
La production, les importations et les exportations de SACO - *en tonnes métriques d'équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane)*	0	0	0
CONFORMITÉ À LA LÉGISLATION ET À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALES			
Amendes et sanctions non monétaires subies pour non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementales	0	0	0

OBJECTIFS 2020

- **Début de l'installation des LED à Sines (plan échelonné)**
  Le remplacement des lampes se faisant à la fin de leur cycle de vie, il est très progressif. Fin 2020, 10% des ampoules avaient été remplacées. Le remplacement se poursuivra donc lors du plan 2021-2023

- **Réduction de la consommation d'eau pour les chaudières vapeur**
  Cette amélioration n'a pu être menée à bien en 2020 en raison de la crise sanitaire et sera *reportée à 2021*

- **Changement de technologie dans notre processus de fabrication en vue de réduire la quantité d'eau à traiter** ✓

- **Poursuite de l'amélioration du traitement des eaux** ✓
  En 2020, Ecoslops a testé la viabilité du traitement au charbon actif à un niveau industriel, et a obtenu des résultats techniques satisfaisants.

- **Etude d'une préparation spécifique de certaines matières premières en vue de réduire les charges polluantes à traiter** ✓

- **Recherche de fuites** ✓
  Dans le cadre de son contrat de sous-concession, Ecoslops est en charge de la gestion des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement du Port de Sines. Les réseaux de distribution d'eau ont une ancienneté comprise entre 20 et 40 ans, et la quantité d'eau perdue dans les fuites a tendance à augmenter au fil des ans.
  Ecoslops fait un effort continu pour détecter les fuites et remplacer les conduits dégradés. La société adopte une attitude préventive et lorsqu'une fuite est détectée, répare non le point de fuite mais aussi la zone environnante. Cette approche permet de remplacer progressivement les conduits et de réduire la probabilité d'occurrences.
  Des compteurs sont installés à tous les points stratégiques, et les fuites sont ainsi repérées Ce processus contribue à réduire substantiellement les pertes d'eau dans les réseaux entrainant bénéfices environnementaux et économiques.

- **Analyse du cycle de vie des produits de l'unité de Sinès au Portugal**
  Non réalisé en 2020 en raison de la crise sanitaire. *Reporté à 2021-2022*

- **Formalisation d'une démarche d'achats responsables pour promouvoir les valeurs et principes environnementaux d'Ecoslops dans l'ensemble de sa sphère d'influence et sur l'ensemble de sa chaine de valeurs** ✓
  Voir notre rubrique Gouvernance pour plus d'informations.

OBJECTIFS 2021-2023

- **Poursuite de l'amélioration du traitement des eaux**
  En 2021, l'amélioration se concentrera sur l'optimisation économique du traitement au charbon actif.

- **Tests de la nouvelle technologie dans notre processus de fabrication en vue de réduire la quantité d'eau à traiter**

- **Analyse du cycle de vie des produits de l'unité de Sines au Portugal et de la Scarabox®**
  Ecoslops a décidé de former et de spécialiser en 2021 une personne en interne sur les émissions de CO2. Le calcul de nos émissions sera ensuite assuré en interne, sur la base d'une méthode certifiée par l'Institut français du carbone

- **Mise en oeuvre et tests préparatoires sur certaines matières premières en vue de réduire les charges polluantes à traiter**

BIODIVERSITÉ

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 304-1, 304-2-a, 304-4 : Biodiversité 2016

L'utilisation par l'entreprise de résidus pétroliers comme matière première permet de préserver la biodiversité de nombreuses pollutions.

Ecoslops veille à implanter ses unités dans des zones déjà industrialisées pour minimiser tout impact sur la biodiversité.

Sines, Portugal

L'installation de Sinès au Portugal (0,054 km2) est installée dans la zone industrielle du Port. Il n'y a aucune zone protégée à moins de 5 km de l'installation, et aucune indication d'impact négatif sur la biodiversité locale, y compris celles inclues dans la liste rouge de l'IUCN ou les listes de conservation nationales.

Si certaines substances antropiques sont introduites dans l'océan Atlantique à l'occasion du rejet d'effluents traités, le potentiel de contamination est extrêment faible en raison de la très bonne capacité de dispersion dans l'océan et de l'infime quantité - ou de l'absence totale - de charge polluante dans ces effluents.

Ces dernières années, la plage de Vasco da Gama de Sinès s'est distinguée par le drapeau «Golden Quality» attribué par Quercus aux zones de baignade qui se sont démarquées, sur une période de 5 ans, en ayant systématiquement eu les meilleurs résultats en termes de qualité de l'eau baignade (selon les indicateurs fournis par le Water Institute, en vertu de la législation nationale et communautaire en vigueur. Source:http://www.portodesines.pt/o-porto/praia-vasco-da-gama/).

En 2020, Ecoslops Portugal avait prévu de participer à une étude de ComSines (organisation locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinès) pour la récupération des sentiers d'observation de la nature dans la région, qui a été reportée à une date ultérieure en raison de la pandémie.

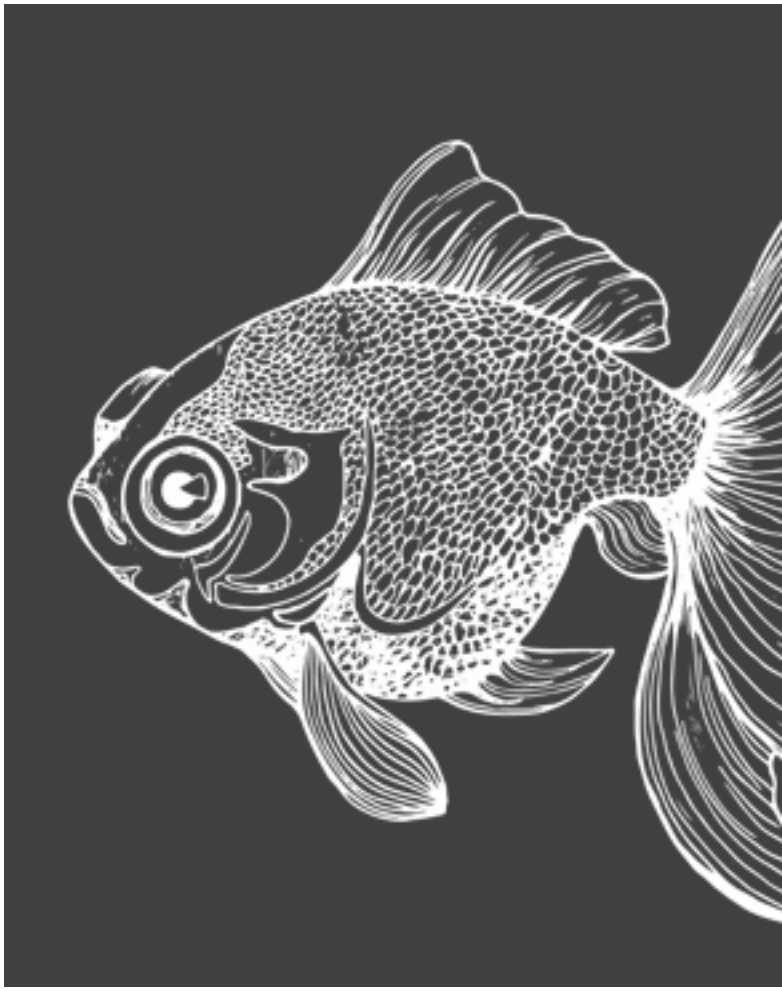

La Mède, France

L'installation Ecoslops (0,049km2) - en cours de construction - et plus globalement la Plateforme de La Mède à Châteauneuf-les-Martigues sont localisées en dehors de toute zone protégée.

L'étude d'impact écologique réalisée par un cabinet externe a montré que les enjeux du projet Ecoslops vis-à vis de la faune, la flore et des habitats naturels sont limités et non-significatifs.

Les mesures de réduction des installations d'Ecoslops sur les différents milieux (air, eau, bruit..) permettent de limiter les effets sur la biodiversité au voisinage du site.

Les résultats obtenus par l'étude d'impact montrent que les concentrations modélisées dans l'air et attribuables au projet d'Ecoslops seront inférieures aux seuils des normes de qualité de l'air en vigueur pour tous les composés qu'ils possèdent. Ainsi les rejets atmosphériques liés au projet n'engendreront pas d'incidence significative sur ces zones.

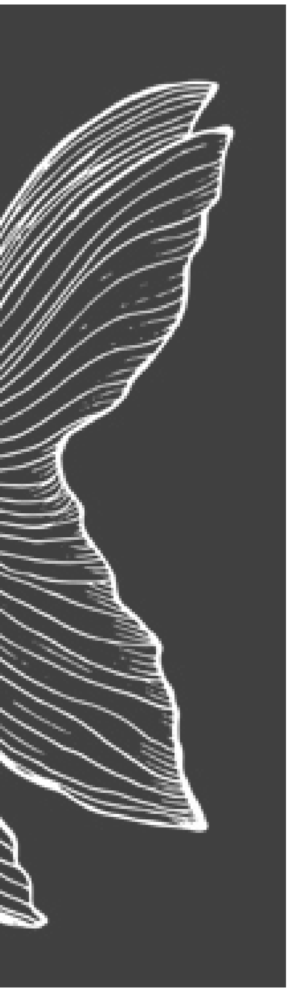

L'incidence du projet d'Ecoslops sur la biodiversité sera négligeable. De fait, la zone d'étude, située à l'interface entre l'étang de Berre et le massif de la Nerthe, présente un intérêt pour la biodiversité limité puisqu'elle est anthropisée et artificalisée depuis 1935.

Position des zones protégées à proximité

- Zone de protection spéciale (ZPS) Natura 2000 «Côte bleue - Chaine de l'estaque à 1,9 km
- ZPS «Marais et zones humides liés à l'étang de Berre» à 2,8 km
- ZNIEFF (Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)

Type de zone	Code régional	Intitulé	Surface	Distance et direction par rapport à la Plateforme de La Mède
ZNIEFF de type I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ZNIEFF de type I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ZNIEFF de type I	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ZNIEFF de type II	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ZNIEFF de type II	[illegible]	Etang de Bolmon - [illegible]	[illegible]	[illegible]
ZNIEFF de type II	[illegible]	Etang de Berre, [illegible]	[illegible]	[illegible]

- La zone d'Arrêté de Protection de Biotope (APB) la plus proche de la plateforme est localisée à 3,2 km au sud-est. Il s'agit de la zone «Les Fourques»
- Plans Nationaux d'Actions (PNA) : La plateforme de La Mède est contiguë à un domaine vital de l'Aigle de Bonelli identifié dans le cadre du PNA 2014-2023 en faveur de l'espèce. Il s'agit du domaine vital intitulé «Massif de l'Estaque» supportant un site de nidification occupé et un site vacant.
- Réserves et parcs naturels - La réserve naturelle la plus proche de la plateforme est la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau (décret n°2001-943 du 16 octobre 2001 – code FR3600152), d'une superficie de 7 411 ha, située à plus de 15 km au nord-ouest de la plateforme.

Biodiversité locale protégée

MAMMIFÈRES - Aucune espèce à enjeu notable n'a été détectée au sein de la zone d'étude.

OISEAUX - Aigle de Bonelli - Classement UICN 2016 France : EN / Monde : LC
L'étude d'impact montre que la diversité spécifique du site industriel de La Mède semble très faible. La zone d'implantation ne présente pas d'intérêt concernant l'avifaune.

FLORE - Hélianthème à feuilles de Marum
Classement UICN 2016 France: LC / Monde: NE (non évalué)

INVERTÉBRÉS - Une espèce à faible enjeu local de conservation a été avérée dans la zone d'étude. Il s'agit de la Scolopendre ceinturée, relativement commune dans le secteur. Elle exploite les zones ouvertes et rocailleuses, périphériques de la plateforme. La zone d'implantation d'Ecoslops ne présente que peu d'intérêt pour cette espèce

AMPHIBIENS - Deux espèces protégées à faible enjeu local de conservation ont été avérées dans la zone d'étude : le Crapaud commun (classement UICN : LC) et le Crapaud Calamite (classement UICN : LC). Aucune de ces espèces n'a été identifiée sur la zone d'implantation. En dehors de ces deux espèces et en lien avec le haut degré d'artificialisation de la zone d'étude, aucune autre espèce d'amphibien à enjeu local de conservation notable n'est jugée fortement potentielle.
REPTILES - Deux espèces protégées à faible enjeu de conservation ont été avérées dans la zone d'étude : Le Lézard des murailles (classement UICN 2016: NC) et la Tarente de Maurétanie (classement UICN 2016 : LC) .

Classement UICN

OBJECTIF 2021

- Participer à la restauration et à l'adaptation des territoires aux changements climatiques par le biais d'un soutien à une association spécialisée
- Sensibiliser le personnel à la préservation et à la restauration de la biodiversité

AXE 3 :

IL N'Y A PAS DE PETITES ÉCOLOGIES !

Ecoslops intègre et promeut les bonnes pratiques environnementales sur ses sites et au sein des bureaux. Les employés sont sensibles au respect de l'environnement et intègrent au quotidien des gestes éco-responsables.

Tout ce qui peut être trié est envoyé au recyclage:

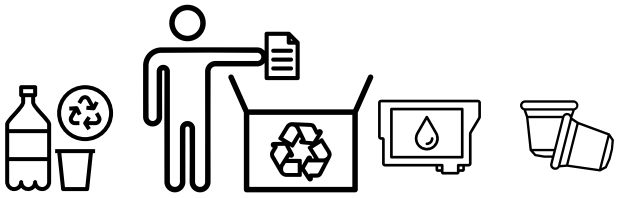

le plastique & le métal | **le papier** | **les cartouches d'imprimante & les capsules de café**

Le numérique est privilégié au papier, et un arbre est planté à chaque impression de brochure (soit un par an environ).

Le tri des déchets à Marseille

Le tri des déchets à Marseille - comme à Sines - est très organisé. Papiers et plastiques sont triés, collectés et recyclés.

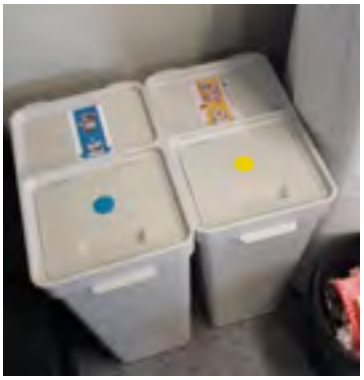

Sur le chantier, 3 bennes permettent la collecte des ordures courantes, ainsi que le recyclage du métal, du bois et du carton.

Préservation de la biodiversité parisienne

Afin de préserver les pigeons qui ne se méfiaient pas assez des vitres de notre bureau parisien, des stickers ont été apposés.
Nombre de collisions depuis la pose : 0

Le tri des déchets à Sines

Le tri des déchets à Sines est très organisé. Les bacs ont été sélectionnés selon les déchets attendus à chaque endroit du site, et la distribution prend en compte les distances de déplacement pour déposer les déchets.

Bureaux - Ici sont déposés le papier à recycler (bac bleu), et les emballages issus des commandes reçues (bac jaune)

Salle de repos
Bleu : papier
Jaune : emballages métal et plastique
Vert : déchets alimentaires

Dans un souci d'amélioration du recyclage, il est envisagé de remplacer la poubelle à papier (qui ne peut accueillir les papiers gras du déjeuner) par une poubelle à verre, plus adaptée, et non encore disponible sur le site.

Près des ateliers, on trouve des bacs similaires à ceux de la salle de repos (papier, plastique, déchets ménagers), et des bacs gris pour les déchets contaminés (certains déchets contaminés par des hydrocarbures, de la peinture ou certains emballages sont également envoyés au recyclage).

Fight Against Plastic Use

Politique voyages d'entreprise (PVE)

Les voyages font l'objet d'une attention particulière de l'entreprise, et le train est privilégié à l'avion lorsque les circonstances le permettent.

Afin d'officialiser cette position auprès de l'ensemble des voyageurs de l'entreprise, Ecoslops diffuse sa politique voyage à l'ensemble des collaborateurs concernés.

Afin de veiller à minimiser nos émissions liées au transport, cette politique stipule également que les moyens de visioconférence seront préférés lorsque cela ne nuit pas à la qualité des échanges.

Le Plan FAPU (Fight against plastic use)

Ecoslops fait la chasse aux plastiques à usage unique et propose aux employés des mugs pour remplacer les gobelets à café et des gourdes pour les bouteilles plastiques.

Etat du Plan au 31 décembre 2020

- À Paris : Persiste l'usage des bouteilles d'eau destinées aux visiteurs en raison des conditions sanitaires.
- À Marseille : Des gobelets plastiques sont encore utilisés pour la fontaine d'eau, mais les couverts jetables sont passés au bois.
- À Sines : Les gobelets plastiques de la fontaine à eau ont été remplacés par des gobelets en carton depuis l'été 2020. Les distributeurs de café ayant été retirés en raison de la pandémie, les gobelets plastiques associés ont également disparus. Chaque service utilise maintenant une machine à café distincte et des tasses réutilisables.

OBJECTIFS 2020

- Mise en place d'un suivi des émissions de transport pour le siège ✓
- Formalisation d'une politique voyage éco-responsable ✓
- Campagne d'information sur le tri des déchets
  Décalée à 2021 en raison de la crise sanitaire
- Remplacement des derniers plastiques à usage unique IN PROGRESS

OBJECTIFS 2021

- Continuer à traquer les derniers plastiques à usage unique, campagne d'information à l'appui
- Formaliser une charte informatique éco-responsable

$tg\,\alpha = \frac{\sin\alpha}{\cos\alpha}$

$(e^x)' = e^x$

$\sin^2\alpha$

$\cos 60 = 0{,}5$

$(x^n)' = nx^{n-1}$

$(\sin x)' = \cos x$

∞

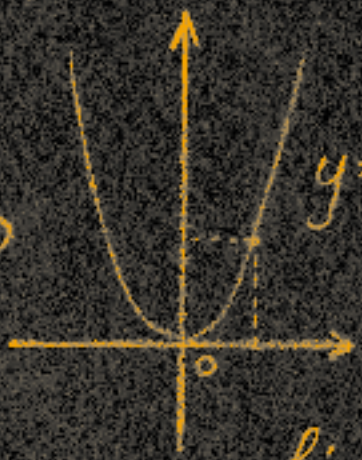

$(\sqrt{x})' = \frac{1}{2\sqrt{x}}$

$(\ln x)' = \frac{1}{x}$

$(C)' =$

$\lim_{x\to 0}$

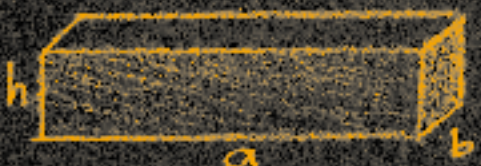

$\log_a(xy) = \log_a x + \log_a y$

$\sqrt{x}$

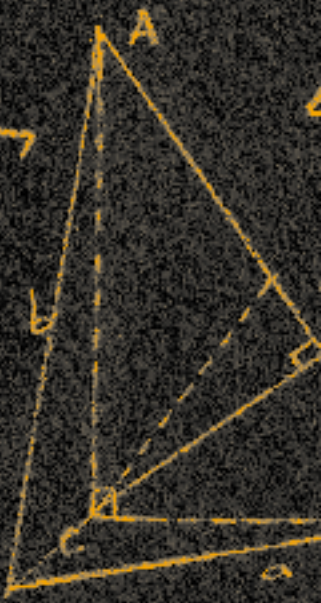

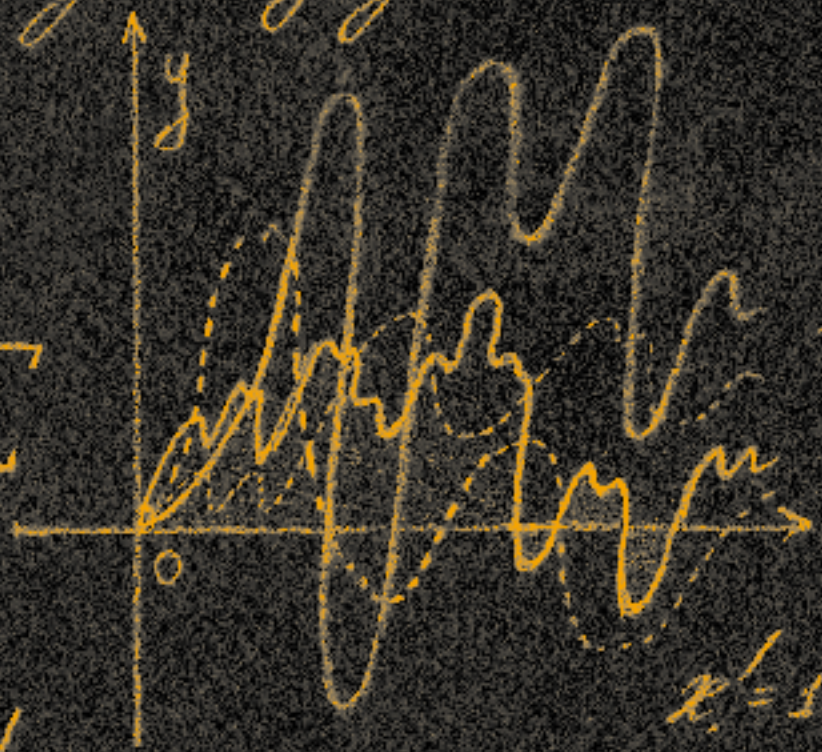

$\sqrt{2} = 1{,}41$

$\sum$

$\pi = 3{,}14$

$S_k = \sum_{i=1}^{k}$

$n! = 1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot \ldots \cdot n$

$y = |x-2|$

$\frac{a}{\sin A} = \frac{b}{\sin B} = \frac{c}{\sin C}$

$\sum_{k=0}^{\infty} \frac{f^{(k)}(a)}{k!}(x-a)^k$

$\log_a \frac{x}{y} =$

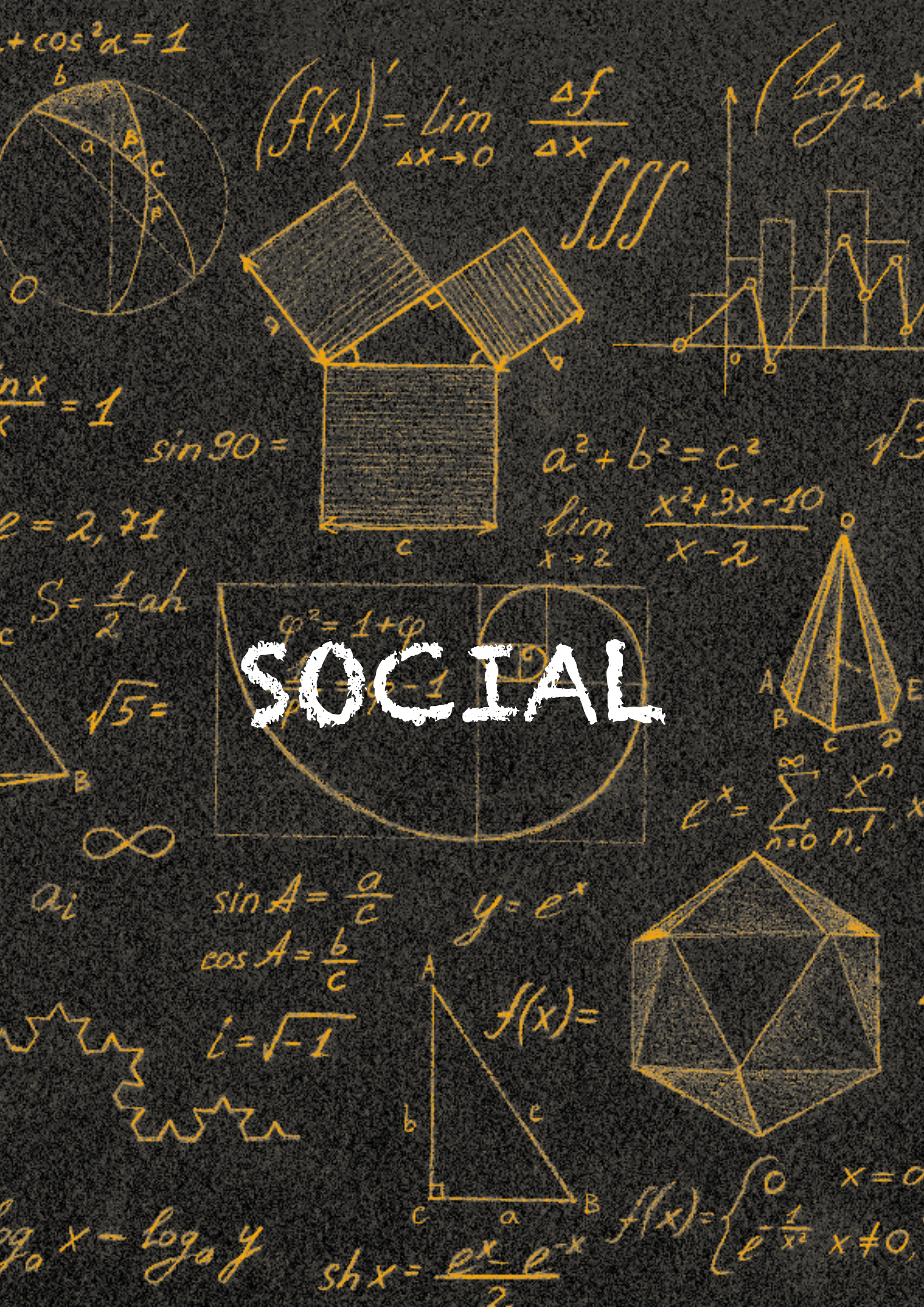
SOCIAL

AXE 1: PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 403-7, 403-8, 403-9, 403-10 : Santé et sécurité au travail 2018

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ecoslops accorde une grande importance à la sécurité et à la santé physique et mentale de ses collaborateurs. La société évalue les risques, les transcrit, et les met à jour si nécessaire, dans un document unique résultant de cette évaluation. Les mesures entreprises en faveur de la santé et de la sécurité comprennent des actions de prévention, d'information et de formation.

L'attention particulière accordée à la santé et à la sécurité des collaborateurs de l'entreprise se reflète dans les indicateurs visant les accidents de travail et les maladies professionnelles : aucun accident majeur ni maladie professionnelle n'a été déclaré depuis l'ouverture de la première unité au Portugal en 2015.

L'accès aux unités est limité aux personnes habilitées.

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ

Ecoslops applique les principes de management de la santé et de la sécurité, à savoir notamment (mais pas exclusivement) : l'analyse initiale d'identification des risques, l'évaluation des risques, les réglementations SEVESO et ATEX, le plan SSE, l'enregistrement, le reporting et la fixation d'objectifs pour les performances SSE.

Grâce à un groupe de travail inter-filiales dédié incluant les responsables SSE de chaque unité, Ecoslops a mis en place une politique de prévention des risques commune, implémentée localement, et inspirée des meilleures pratiques du secteur :

- Une politique SSEQ Groupe
- Les Règles d'Or du groupe en matière de santé et de sécurité

Il existe également une politique locale de prévention des accidents majeurs spécifique à chaque filiale.

Ecoslops fournit l'équipement de sécurité requis à ses employés, notamment les équipements de protection individuelle (EPI) : gants, lunettes, vêtements et chaussures de sécurité.
L'entreprise veille au respect de la législation et de ses propres lignes directrices, y compris vis à vis des collaborateurs intérimaires ou des sous-traitants.

Le système de management de la santé et de la sécurité n'a pas été audité en 2020, mais les performances sont mesurées par filiale, et rapportées dans un tableau de bord SSE standardisé. Ces performances sont ensuite analysées, et des actions correctives mises en place si nécessaire.

Chaque site de production dispose d'un espace d'affichage dédié à l'information sur la santé et la sécurité au travail, et des discussions périodiques sur les sujets spécifiques liés aux activités en cours sont organisées.

Chantier Ecoslops La Mède, octobre 2020

PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

Au Portugal, la méthode utilisée pour l'évaluation des risques est la Matrice d'identification des risques et d'évaluation des risques (IPAR), qui fait partie du groupe des méthodes d'évaluation des risques simplifiées. Le processus de planification pour l'identification, l'évaluation et le contrôle des risques, est le suivant :

- Il comprend toutes les tâches et les procédures de routine, les opérations occasionnelles et les actions à mettre en place en cas d'urgence;
- Il englobe toutes les tâches et activités sous la responsabilité d'Ecoslops, que ces activités soient exécutées par les collaborateurs de l'entreprise ou par des

prestataires de services;
- Le processus d'analyse inclut également les lieux de travail où Ecoslops fournit des services.

La méthode permet de quantifier l'ampleur des risques existants et, par conséquent, de hiérarchiser rationnellement leur priorité de correction. Le processus commence par la détection des déficiences existantes dans l'objet de l'étude puis procède à l'estimation de la probabilité d'un accident.

Lors de la détection d'une situation dangereuse, la première étape de l'évaluation consiste à déterminer le niveau d'incapacité ainsi que le niveau d'exposition et la fréquence.
L'évaluation des risques est revue périodiquement à la lumière des changements techniques ou organisationnels qui ont été mis en œuvre. Lorsqu'un incident se produit, l'évaluation est revue idans un souci d'identification des défauts potentiels dans les critères utilisés.

La méthode HAZOP a été utilisée pour la conception de l'unité de La Mède.
Sur le chantier, l'équipe d'Ecoslops Provence utilise, en plus des référentiels de l'entreprise, la « Carte Stop » du Groupe Total pour toute situation à risque : « Détecter > Arrêter > Discuter > Corriger > Redémarrer > Rapporter », et disposent d'un droit de retrait.

SIGNALEMENT DE SITUATION À RISQUE

L'ensemble des collaborateurs est encouragé à signaler toute situation dangereuse sitôt sa détection. Ils peuvent la signaler au responsable SSE ou au responsable de site verbalement, par e-mail ou par le biais d'un formulaire papier dédié.

Sur les deux sites, les collaborateurs sont consultés spécifiquement sur les questions de sécurité. Chacun peut y exprimer ses préoccupations concernant les risques liés au travail de manière anonyme.

Il n'existe chez Ecoslops aucun historique de représailles contre un collaborateur qui aurait signalé des situations dangereuses. La prévention contre les représailles est assurée à ce jour par l'affichage réglementaire contre le harcèlement au travail, mais un Guide de Bonne Conduite ainsi qu'un système d'alerte spécifique seront implémentés en 2020 (pour plus d'informations, voir la rubrique Gouvernance).

PROCESSUS D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La détection d'un événement peut être traitée sous la forme d'une non-conformité ou d'une opportunité d'amélioration.
L'événement peut avoir plusieurs origines :
- Produit et/ou service non conforme;
- Audits internes ou externes;
- Évaluation de la conformité légale et d'autres exigences;
- Indicateurs de suivi;
- État de maintenance, d'étalonnage ou de vérification de l'équipement;
- Communications externes des parties intéressées, y compris les plaintes;
- Résultats des simulations;
- Non-conformités environnementales;
- Incidents de SST.

Il existe deux formes d'enquête :

- L'enquête « immédiate » : effectuée par le responsable SSE ou son délégué et avec la participation des parties impliquées l'enquête immédiate permet d'enregistrer l'incident sur un modèle prédéfini détaillé, d'en indiquer l'origine, la description, et d'informer le responsable du domaine fonctionnel auquel il appartient pour l'analyse et la prise de décision.
- L'enquête de « prise en considération » permettra de mettre en place des actions correctives et/ou des améliorations. Ce processus est utilisé pour identifier et évaluer les risques liés aux incidents, aider le responsable SSE à déterminer les mesures correctives, et les améliorations nécessaires dans le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail grâce à l'analyse des causes primitives.

SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

L'ensemble des collaborateurs du Groupe effectue des visites régulières dans une institution agréée de la médecine du travail. Un suivi médical et des examens de santé sont effectués à différents intervalles en fonction du pays, du sexe, de l'âge et des risques auxquels les collaborateurs sont exposés. Chacun bénéficie d'une couverture maladie complémentaire.

INDICATEURS SANTÉ & SÉCURITÉ

L'entreprise enregistre et étudie tous les incidents et problèmes de santé et de sécurité.
Les taux ont été calculés sur la base de 1 000 000 d'heures travaillées comme le veulent les formules standard - même si notre nombre d'heures travaillées ne dépasse pas 100 000/an pour l'ensemble du Groupe.
Les formules de calcul disponibles dans la rubrique « Notes méthodologiques »
Aucun collaborateur n'a été exclu de ces statistiques.

Les données pour La Mède sont celles du chantier	Unité de Sinès, Portugal			Unité de La Mède, France	
	2018	2019	2020	2019	2020
ACCIDENTS DU TRAVAIL					
Concernant les employés					
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0	0	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	1	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail enregistrables	13,8	0	0	0	0
Principaux types d'accidents du travail ;	Entorse	NA	NA	Presque accident	NA
Nombre d'heures travaillées.	72 631	66 488	78 272	5 900	8 000
Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation					
Nombre de décès suite à un accident de travail	0	0	0	0	0
Taux de décès suite à un accident de Travail	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves (hors décès)	0	0	0	0	0
Nombre d'accidents du travail enregistrables	0	0	1	1	1
Taux d'accidents du travail enregistrables	0	0	non disponible	25	11,24
Principaux types d'accidents du travail ;	NA	NA	Lésion lombaire	Coupure	Presque accident
Nombre d'heures travaillées.	non controllé	non controllé	non controllé	42 700	89 000
Les dangers liés au travail présentant un risque d'accident du travail aux conséquences graves (identifés à l'aide de la matrice IPAR)	Dangers pouvant entraîner des blessures graves: - Travaux électriques - Explosions				

Les données pour La Mède sont celles du chantier	Unité de Sinès, Portugal			Unité de La Mède, France
	2017	2018	2019	2019-2020
ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite)				
Les dangers qui ont entraîné ou contribué à des accidents du travail aux conséquences graves au cours de la période de reporting	Il n'y a eu aucun accident du travail aux conséquences graves chez les employés d'Ecoslops au cours de la période de reporting.			
Prévention des risques	Sigles, fiches de donnée sécurité, Règles d'or, EPI, formations… Mesures spécifiques : Électricité: Le travail en environnement électrique est autorisé uniquement aux personnes formées et habilitées à cet effet. D'autres éléments de contrôle tels que la procédure LOTO (Lock Out - Tag Out) sont utilisées. Explosion: Les principales actions de prévention se concentrent sur le contrôle des atmosphères explosives, notamment par le biais de contrôles procéduraux, d'appareils de mesure de gaz, et de procédures opérationnelles. Le personnel Ecoslops et les collaborateurs dont l'activité est contrôlée par l'organisation et qui sont amenés à travailler sur site sont formés à la prévention liée aux atmosphères explosives (encadrement et exécution).			
MALADIES PROFESSIONNELLES				
Concernant les employés				
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0	0
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0	0
Principaux types de maladies professionnelles	NA	NA	NA	NA
Concernant tous les collaborateurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation				
Nombre de décès suite à une maladie professionnelle	0	0	0	0
Nombre de cas de maladies professionnelles enregistrables	0	0	0	0
Principaux types de maladies professionnelles	NA	NA	NA	NA
Principaux risques	Manipulation de produits pétroliers et chimiques classés comme potentiellement cancérigènes et/ou mutagènes. La présence potentielle de sulfure d'hydrogène peut également avoir des conséquences sur la santé en fonction du degré d'exposition.			
Identification des risques	Consultation des FDS fournisseurs Elaboration des fiches de données sécurité des produits Au Portugal, les dangers d'exposition à des agents chimiques toxiques par inhalation ont été déterminés à l'aide de la matrice IPAR			
Prévention des risques	La mesure préventive prioritaire consiste à éviter autant que possible l'exposition à ces agents chimiques présents dans l'installation. Au sommet de la hiérarchie de contrôle pour ce faire se trouvent les équipements de protection collectifs, suivis des équipements de protection individuelle. Celles-ci, combinées à des mesures organisationnelles telles que les permis de travail, garantissent un niveau élevé de protection.			
Note	Aucun cas de maladie professionnelle n'a été répertorié dans le Groupe depuis sa création.			

PROMOTION DE LA SANTÉ DES COLLABORATEURS

Ecoslops opère en France et au Portugal, pays où la population bénéficie déjà de services médicaux et de soins de santé non professionnels accessibles et de haute qualité, et ne nécessitant pas de système de facilitation de l'accès des collaborateurs à ces services.

FORMATIONS SPÉCIFIQUES SANTÉ-SÉCURITÉ

La formation et l'information sur le danger des produits, l'exposition aux agents chimiques et leur potentiel mutagène est une priorité. L'ensemble du personnel travaillant sur les sites de production est formé à la sécurité en milieu explosif (ATEX) et aux risques chimiques.
Le personnel destiné à effectuer des travaux en environnement électrique est spécifiquement formé et dûment habilité par l'entreprise.

Les atmosphères explosives, les risques d'incendie et les risques environnementaux sont également des thèmes récurrents dans les actions de sensibilisation et de formation, notamment les plans d'urgence. Le secourisme du travail est aussi un domaine privilégié de la formation.

Les tâches ponctuelles à fort potentiel de risque font l'objet d'une formation sur mesure, comme les espaces confinés, les fouilles et les travaux en hauteur, sur l'ensemble des sites. Au Portugal, les risques physiques liés aux postures et à l'ergonomie au travail ont également déjà fait l'objet d'actions de formation.

Le taux de formation au Portugal est inhabituellement faible en 2020 en raison des circonstances particulières liées à la pandémie. L'ensemble des formations dispensées en 2020 étaient liées à la sécurité au travail. À La Mède, les formations 2020 se sont concentrées sur les risques chimiques et explosifs des nouveaux arrivants, ainsi que sur l'opération de l'unité et la gestion de crise spécifique au site.

OBJECTIFS 2020

- Maintenir un fort niveau de formations et d'informations dédiées à la santé et à la sécurité, avec notamment des formations incendies et SST en France, ainsi qu'une campagne d'affichage et de promotion des Règles d'or au sein de chaque entité.

OBJECTIF 2021

- Intégration de critères SSE dans les évaluations du programme Achats responsables

OBJECTIF 2023

- Implantation d'un système de Management sécurité normalisé au Portugal

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
NOMBRE D'HEURES DE FORMATIONS SANTÉ-SÉCURITÉ (y compris habilitations électriques)				
Nombre total d'heures de formation santé sécurité par site	33	108	141	315
Nombre moyen d'heures de formation sécurité pour les femmes	0,7	2	19,5	3,9
Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les hommes	0,8	26,5	12,7	5,6
Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les employés	0,9	-	-	33
Nombre moyen d'heure de formation sécurité pour les cadres	-	18	14	282
La baisse de 40% des formations sécurité au niveau du groupe est liée à la crise sanitaire. Plusieurs formations programmées ont du être reportées, notamment au Portugal.				

PRÉVENTION & RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES

Ecoslops Portugal a très peu recours à la sous-traitance, et connaît les statistiques SSE de ses partenaires, avec qui il travaille régulièrement.
Concernant la construction du site de La Mède, les sous-traitants ont été sélectionnés notamment en fonction de leur maitrise des standards élevés de l'Oil & Gas. Leurs statistiques SSE ont été vérifiées sur 3 ans et elles se sont vu imposer une interdiction de sous-traitance de deuxième niveau. Ces entreprises sont en très grande majorité certifiées MASE, et les employés travaillant sur site sont habilités ATEX (atmosphère explosive) et GIES (Groupement Inter Entreprises de Sécurité, comité technique appartenant au MASE MEDITERRANEE GIPHISE ayant pour mission « d'accroître la sécurité des interventions sur les sites industriels à risque de la Région PACA, par la diffusion d'informations et la formation du personnel des sociétés intervenantes »).

Des critères sur la santé et la sécurité au travail ont été inclus en 2020 dans le programme Achats responsables de la société, qui sera mis en oeuvre dès 2021.
Pour plus d'informations sur les Achats Rsponsables, voir notre rubrique Gouvernance.

AXE 2 : DE L'ÉGALITÉ À L'ÉQUITÉ

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 401-1, 401-2, 401-3 : Emploi 2016, 404-1-a, 404-2 : Formation et éducation 2016, 405-1, 405-2: Diversité et égalité des chances 2016, 406-1 : Lutte contre la discrimination 2016, et 407-1 : Liberté syndicale et négociation collective 2016

Ecoslops offre sans discrimination à l'ensemble de ses salariés des conditions de travail qui respectent les législations locales et internationales, permettent de travailler en toute sécurité et de développer ses compétences professionnelles.

PLAN D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

L'entreprise a décidé d'aller plus loin en matière d'égalité entre les hommes et les femmes : vers l'équité. L'ensemble des collaborateurs reçoit aujourd'hui un traitement égal mais il n'existe pas de programme spécifique dédié aux femmes. Pour favoriser leur venue dans un secteur indutriel majoritairement masculin, Ecoslops a décidé de lancer un plan en faveur de l'égalité hommes-femmes qui s'étalera sur la période 2021-2023. Le Conseil d'administration va dès 2021 modifier son réglement intérieur pour y intégrer des critères imposant une représentation égale hommes-femmes dans le recrutement des candidats à la Direction Générale. Le Conseil d'administration prévoit également d'appliquer cette règle au recrutement de nouveaux administrateurs.

En 2020, les femmes représentaient 25% des collaborateurs du groupe

Dès 2021, l'entreprise s'attachera à réaliser un diagnostic, puis à mettre en place des indicateurs, une stratégie et un plan d'action pour faire progresser l'égalité des sexes au sein de la société. Le lancement de cette campagne sera officialisée par l'engagement du Président au cours de l'année.

RATIO DU SALAIRE DE BASE HOMMES-FEMMES

La seule catégorie professionnelle où la comparaison est possible sur l'ensemble du Groupe est celle de la production au Portugal, où le ratio pour le salaire de base entre hommes et femmes est de 100%, y compris pour les chefs d'équipe.

EMPLOI ET RELATIONS EMPLOYEUR-EMPLOYÉ

Ecoslops a connaissance de l'ensemble des personnes travaillant pour la société et dispose d'un contrat de travail ou de prestation pour chacune. La société n'a qu'exceptionnellement recours à des contrats temporaires, et assure une planification de sa charge favorisant la stabilité de l'emploi.

L'entreprise garantie l'égalité des chances et de traitement à tous les collaborateurs, et ne se rend coupable d'aucune discrimination dans ses pratiques d'emploi, ce qui englobe le recrutement, la formation, la promotion ou le licenciement. Elle protège les données personnelles des employés et leur vie privée et réalise des entretiens individuels réguliers afin de déterminer les besoins des employés et de préciser les attentes de l'entreprise.

Ecoslops prend en compte dès que possible les affinités des employés dans la constitution des équipes de travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Ecoslops a un très faible taux d'absentéisme, et les causes de turnover sont identifiées. La société favorise la flexibilité des horaires et de la gestion du temps pour faciliter l'organisation personnelle des salariés dans la gestion de leurs contraintes.

Sur chaque site, des lieux de vie sont aménagés pour y permettre la prise de pauses et/ou de repas, et l'entreprise organise régulièrement des événements conviviaux (séminaire d'entreprise, repas de Noël, etc.)

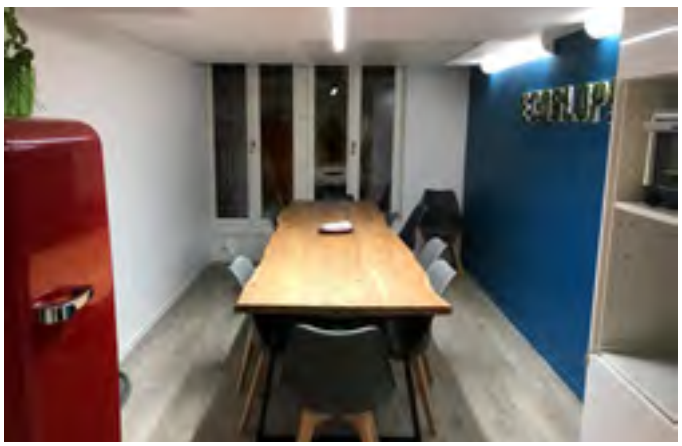

Salle de pause - Paris

Ecoslops évaluera dès 2021 les pratiques de ses fournisseurs en matière de conditions de travail par le biais de son évaluation RSE. Pour plus d'informations sur notre programme Achats Responsables, voir notre rubrique Gouvernance

RÉMUNÉRATION

L'entreprise assure une gestion des rémunérations et des conditions de travail cohérente avec les temps de travail, notamment les heures de travail, repos hebdomadaires, congés, maternité, santé et sécurité.

Ecoslops a mis en place un programme d'attribution gratuite d'actions pour l'ensemble de ses salariés, et offre à ses salariés pour une fonction et une ancienneté équivalentes, une égalité de salaire entre hommes et femmes.

DIALOGUE SOCIAL

Ecoslops dispose de mécanismes de concertation ponctuelle avec ses collaborateurs et de canaux de retour d'informations de la part des employés. La société favorise une décentralisation des responsabilités, et facilite le dialogue social afin qu'il contribue à limiter les litiges et les contentieux, et au moins participe à leur résolution.

Les valeurs du Groupe ont été définies de manière collaborative.

Il existe des dispositifs d'incitation aux bonnes pratiques en matière d'environnement, de santé-sécurité et de façon plus large au développement durable, notamment à travers des réunions d'information, des campagnes d'affichage ou encore des opérations « Ordre et propreté ».

Depuis 2020, Ecoslops diffuse une Gazette trimestrielle comprenant des informations sur chaque filiale. afin d'assurer une bonne communication interne sur les actualités, la politique et la stratégie de l'entreprise.

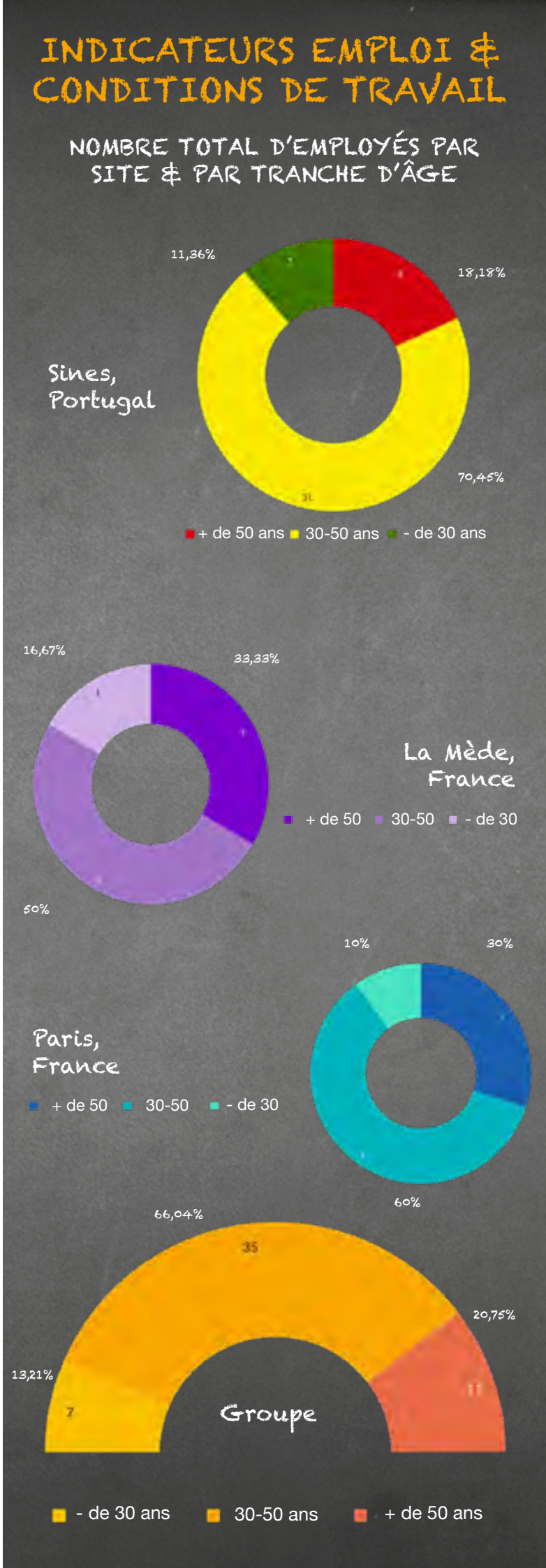

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
POURCENTAGE ET NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS PAR SEXE ET PAR SITE				
Hommes	73% (32)	83% (5)	80% (8)	45 (75%)
Femmes	27% (12)	17% (1)	20% (2)	15 (25%*)
*Selon les données de la banque mondiale, la moyenne de femmes employés dans l'industrie à travers le monde en 2019 est inférieure à 17%. Peu de candidates se présentent en dehors des postes administratifs.				
POURCENTAGE D'EMPLOYÉS PAR CATÉGORIE ET PAR SITE				
Cadres	14%	100%	100%	36%
Employés	86%	-	-	64%
TAUX DE RECRUTEMENT				
Taux de recrutement (%)	13,75%	50%	22%	21,25%
Femmes	40%	-	-	22%
Hommes	60%	100%	100%	78%
- de 30 ans	20%	-	-	11%
30-50 ans	80%	50%	100%	78%
+ de 50 ans	-	50%	-	11%
Cadres	-	100%	100%	44%
Employés	100%	-	-	66%
TURNOVER PAR SITE	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
En %	7,2%	20%	10%	9,65%
TURNOVER PAR GENRE - Groupe				
Hommes	6,76%			
Femmes	1,93%			
TURNOVER PAR ÂGE - Groupe				
- de 30 ans	0,97%			
30-50 ans	7,12%			
+ de 50 ans	0,97%			

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS ET NON AUX EMPLOYÉS TEMPORAIRES				
Complémentaire santé	x	x	x	x
Prévoyance	x	x	x	x
Actions gratuites	x	x	x	x
CONGÉ PARENTAL				
Nombre total d'employés ayant eu droit à un congé parental, par sexe	2F	0	0	2F
Nombre total d'employés ayant pris un congé parental, par sexe	2F (still running as per dec 31st, 2020)	NA	NA	2F
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par sexe	NA	NA	NA	NA
Le nombre total d'employés ayant repris le travail au terme d'un congé parental et qui étaient toujours employés 12 mois après leur reprise du travail, par sexe	NA	NA	NA	NA
Taux de reprise du travail	NA	NA	NA	NA
Taux de rétention	NA	NA	NA	NA

DIVERSITÉ & ÉGALITÉ DES CHANCES

RECRUTEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ LOCALE

Plus de 75% des employés habitent à moins de 50kms de leur lieu de travail. Les autres 25% vivent dans un rayon maximal de 200km.

SALAIRE MINIMUM LOCAL

Tous les employés du groupe sont rémunérés au dessus du salaire minimum local.

LIBERTÉ D'ASSOCIATION & NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Ecoslops respecte le droit de liberté syndicale et de négociation collective des collaborateurs. Les employés de France sont couverts par des conventions collectives spécifiques (25%) alors que ceux du Portugal dépendent du Droit du Travail portugais.

NON-DISCRIMINATION

Aucun cas de discrimination n'a été signalé.

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Ecoslops assure à l'ensemble du personnel concerné une formation adaptée dans tous les domaines d'action pertinents. L'ensemble des entités dispose d'un plan de développement des compétences et le Groupe encourage les formations pour les salariés de l'entreprise. Dans une logique de participation au développement des compétences, la société prend également occasionnellement des stagiaires.

Un programme de sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE a été mis en place et comprend notamment des réunions d'informations rassemblant le management des différents services. Les thèmes varient en fonction de l'actualité de l'entreprise.

OBJECTIFS 2020

- Définition collaborative des valeurs du Groupe ✓
- Début de la diffusion des newsletters comprenant revue de presse internationale et actualités internes ✓
- Continuité de la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE ✓
- Intégration à la politique d'achats responsable de mentions concernant les conditions de travail des employés ✓

OBJECTIFS 2021-2023

- Diagnostic, mise en place d'indicateurs et définition d'une stratégie et d'un plan d'action pour faire progresser l'égalité des sexes au sein de la société
- Revenir à un taux de formation de plus de 50%

INDICATEURS FORMATION

Nombre moyen d'heures de formation par genre et par site

Sines

0,84 h

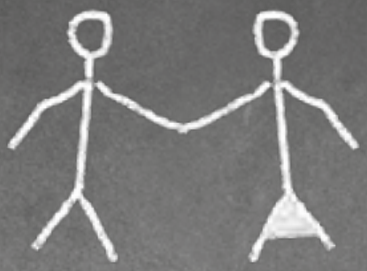

0,7 h

La Mède

60 h

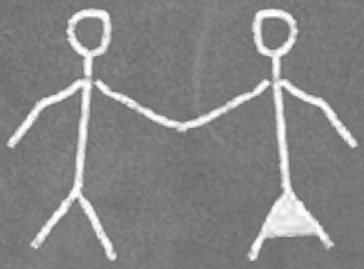

2 h

Paris

14 h

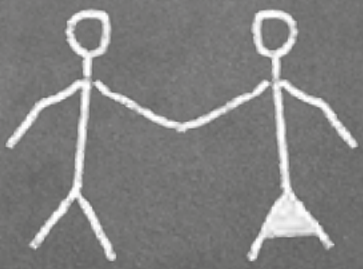

21 h

Groupe

7,8 h

4 h

Répartition des heures de formation par catégories employés/cadres et par site

0,87 h

0 h

41 h

15,5 h

0,87 h

19,5 h

AXE 3 : COMMUNAUTÉS LOCALES & CONSOMMATEURS

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 203-1, 203-2 : Impacts économiques indirects 2016, 411-1 : Droits des peuples autochoctones 2016, 412-1, 412-2 : Evaluation des Droits de l'Homme 2016, 413-1, 413-2 : Communautés locales 2016, 416-1 : Santé et sécurité des consommateurs 2016, 417-1 : Commercialisation et étiquettage 2016, et 418-1 : Confidentialité des données clients 2016.

COMMUNAUTÉS LOCALES & DÉVELOPPEMENT

Ecoslops étant installé dans des pays développés et économiquement prospères, l'implication dans les communautés locales ne revêt pas à ce jour un aspect prioritaire dans les enjeux RSE du Groupe. Néanmoins, l'entreprise reconnait l'importance et l'universalité des Droits de l'Homme, et les respecte sans aucune forme de discrimination, sur l'ensemble des activités dont elle a la maîtrise.

Ecoslops a formalisé sa volonté d'implication en faveur de la lutte pour les droits de l'homme à travers son engagement pour les objectifs du Global Compact des Nations Unies, et a intégré des lignes directrices dans ses politiques telles que le Guide de Bonne Conduite (à destination des collaborateurs) ou la Politique d'achats Responsables (à destination des collaborateurs et des fournisseurs, voir la rubrique Gouvernance pour davantage d'informations).

L'entreprise mène une politique de respect des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels et respecte les droits fondamentaux au travail identifiés par l'Organisation Internationale du Travail : liberté d'association, reconnaissance effective du droit aux négociations, élimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants, élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession. Elle se conforme à l'ensemble des réglementations sociales et économiques, et proscrit les motifs illégitimes de discrimination dans le cadre de ses activités : race, couleur, sexe, âge, nationalité, origine ethnique ou sociale, caste, état matrimonial, orientation sexuelle, état de santé ou affiliation à un parti politique et assure un accès aux responsabilités équitable et équilibré entre les hommes et les femmes.

Ecoslops Portugal n'utilise pas de ressources naturelles locales en dehors de l'eau du réseau de la ville pour la production.

Un système d'alerte formel pour porter toute situation inquiétante à la connaissance de la société est à disposition des collaborateurs, et sera étendu aux fournisseurs en 2021.

INDICATEURS DROITS DE L'HOMME & COMMUNAUTÉS LOCALES

	Sinès, Portugal	La Mède France	Siège, France	Groupe
DROITS DE L'HOMME				
Nombre d'opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations de l'impact sur les droits de l'homme, par pays.	0	0	0	0
Nombre d'heures de la période de reporting consacrées à la sensibilisation aux Droits de l'Homme	0	0	0	0
Pourcentage d'employés sensibilisés aux Droits de l'Homme au cours de la période de reporting	0	0	0	0
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES				
Nombre de cas de violations identifiés des droits des peuples autochtones au cours de la période de reporting	0	0	0	0
ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS				
L'ensemble des collaborateurs d'Ecoslops a accès aux services essentiels.				

IMPLICATION DANS LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Comme toute activité industrielle, les nuisances entourant les activités de l'entreprise peuvent potentiellement inclure des pollutions visuelles, olfactives, sonores et des pollutions du sol. Ecoslops prend en considération les

problématiques locales et respecte la réglementation en vigueur dans chaque pays. La société réduit au maximum, supervise et suit ces risques potentiels et entretient des relations réglementaires avec les agents locaux de l'Etat et les représentants politiques (mairies notamment).

À La Mède

Ecoslops a rejoint l'Union Maritime et Fluviale de Marseille-Fos (UMF), acteur de l'activité économique du littoral provençal et de son arrière-pays. L'UMF s'investit dans les projets de développement et exerce son rôle d'expert sur les dossiers qui concernent les échanges maritimes et multi-modaux.

À Sines

Fin 2018, Ecoslops Portugal a rejoint Comsines, une organisation locale dont la mission est de contribuer à promouvoir le développement durable, le bien-être et la qualité de vie de la communauté de Sinès, à travers la mise en place d'un un panel d'actions conjointes entre entreprises et entités représentatives de la Communauté. Ecoslops a détaché deux collaborateurs pour participer aux groupes de travail « Patrimoine & Culture » et « Environnement & Santé ».

Les odeurs issues de la zone industrielle de Sinès sont une source de revendication de la communauté locale. Ecoslops Portugal a mis en place un nouveau système de récupération des gaz pour diminuer au maximum les nuisances olfactives potentielles pour la communauté locale, et a assisté en 2020 à la restitution publique de l'étude menée en 2019 sur les odeurs dans l'ensemble de la localité.
Les autres actions communes avec le Conseil de Communautés de Sinès prévues en 2020 ont été reportées en raison de la crise sanitaire.

À Paris

Le siège travaille à l'identification de programmes d'éducation environnementale destinés aux écoles.

LABEL

Pour une information plus claire auprès de ses clients, la technologie P2R d'Ecoslops est désormais labellisée « Efficient Solution » par la fondation Solar Impulse (voir page 74)

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Ecoslops contribue au développement des compétences en recrutant dans la communauté locale et en formant les collaborateurs locaux à ses métiers. La société respecte l'ensemble des réglementations locales dans les domaines sociaux et économiques.

PÉRENNITÉ

La rentabilité de l'entreprise permet de réaliser des investissements nécessaires à sa pérennité économique, et la société donne la préférence aux fournisseurs locaux de produits et services, contribuant ainsi également à leur développement durable.

Ecoslops, par son activité de recyclage de résidus pétroliers d'origine maritime, permet également de pérenniser la filière de collecte de ces déchets.

INDICATEURS CONSOMMATEURS

	Sinès, Portugal	La Mède France
INFORMATIONS REQUISES PAR LES PROCÉDURES DE L'ORGANISATION POUR L'INFORMATION SUR LES PRODUITS		
La provenance des intrants des produits	oui	oui
Le contenu	oui	oui
L'utilisation sûre des produits	oui	oui
La mise au rebut du produit et les impacts environnementaux	oui	oui
Pourcentage des produits évalués pour le respect de ces procédures	100%	NA
Évaluation des produits en matière d'impact sur la santé	-	-
Cas de non-conformité concernant la communication marketing	0	

QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS

Ecoslops réalise uniquement des ventes B2B (industries, brokers, etc…), et n'est donc pas directement en contact avec le consommateur final de ses produits.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

La société respecte la réglementation en matière d'information des consommateurs applicable dans les pays où elle opère, et fournit à ses clients toutes les fiches de données de sécurité des produits (FDS). Les fiches sont préparées conformément au règlement REACH. Elles précisent la composition du produit, identifient les dangers et préconisent les mesures de prévention, collectives et individuelles, et les premiers secours.

La société s'assure de ne pas émettre de communications trompeuses, fallacieuses, frauduleuses ou déloyales, et écarte de sa communication tout texte ou image qui perpétuent des stéréotypes.

SAV, ASSISTANCE ET RÉSOLUTION DES RÉCLAMATIONS

Ecoslops a identifié les réglementations applicables en matière de garantie relatives à ses activités dans les pays où elle opère, et est attentive à la qualité et à la réactivité de son service après-vente.

La société prévoit de formaliser son processus de service après-vente à l'horizon 2022.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES DES CLIENTS

L'entreprise accorde une grande importance à la confidentialité de ses données clients. Elle applique le RGPD, notamment en ce qui concerne les données sous format électronique, et limite la collecte des données personnelles aux informations qui sont indispensables pour la fourniture de ses produits ou services.
Une sensibilisation des employés au RGPD est prévue en 2021-2022.

Ecoslops collecte également, sur demande ou avec l'accord des intéressés, des informations à des fins de communication (nom, société et email). La société intègre à chaque communication un lien de désabonnement, et met à jour ses fichiers régulièrement. Elle donne aux clients et aux prospects le droit de vérification et de rectification de ses données, allant jusqu'à l'effacement, et n'est l'objet à ce jour d'aucune plainte relative à l'atteinte à la confidentialité des données.
Un dispositif de sauvegarde de sécurité assure une protection adaptée des données personnelles, et la société a réalisé en 2020 un audit de ses systèmes informatiques.

OBJECTIFS 2020

- Continuer la sensibilisation des employés aux Droits de l'Homme (reporté à 2021 au Portugal)
- Intégration de critères liés au respect des Droits de l'Homme dans les différentes politiques du Groupe (voir rubrique Gouvernance)
- Formalisation d'un système d'alerte pour les collaborateurs et les fournisseurs.

- Audit sécurité du système informatique du Groupe

OBJECTIFS 2021-2023

- La société prévoit de formaliser son processus de service après-vente à l'horizon 2022.
- Une sensibilisation des employés au RGPD est prévue en 2021-2022.
- Identification de programmes d'éducation environnementale destinés aux écoles
- Sensibilisation des employés aux Droits de l'Homme

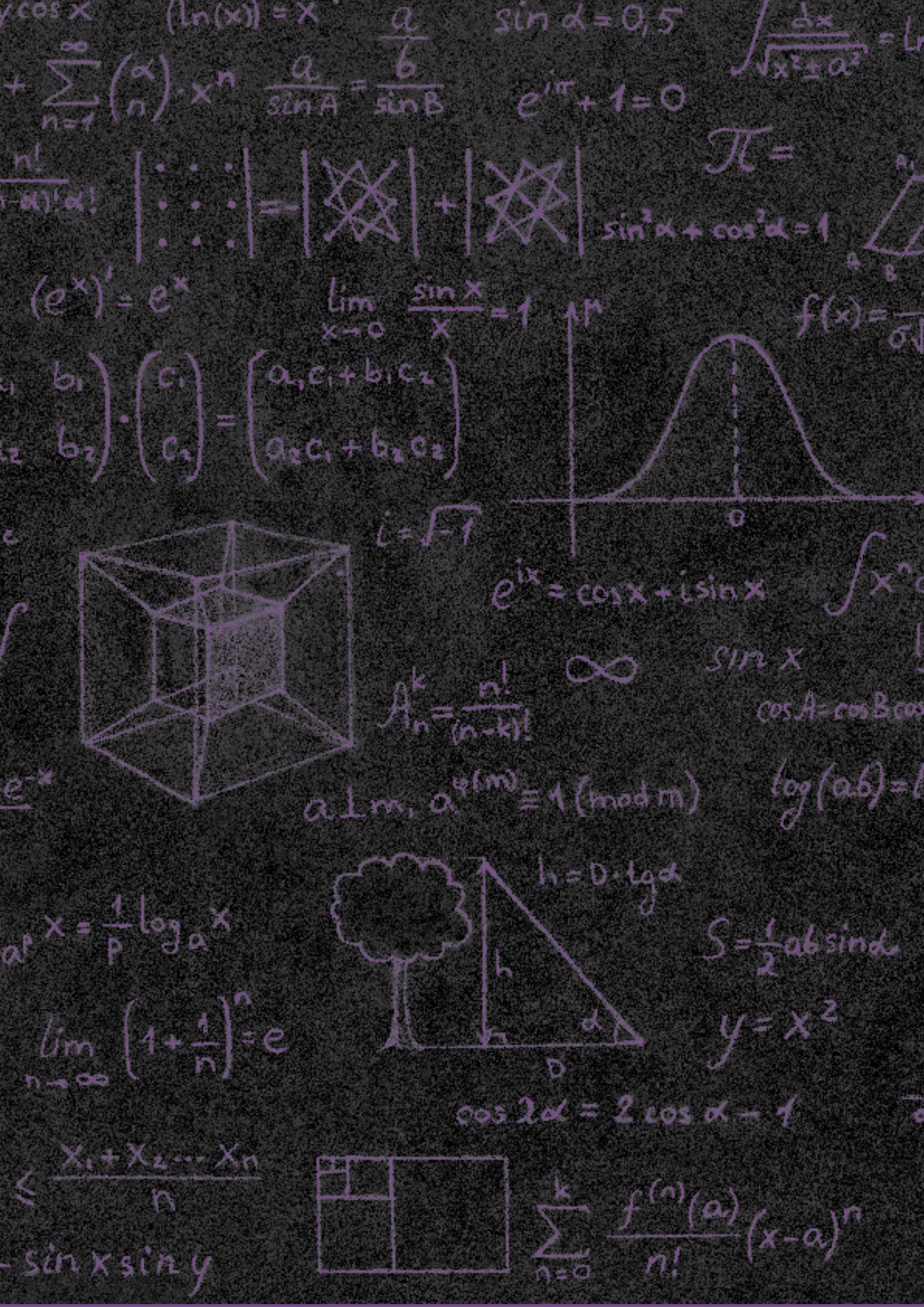
$\frac{a}{b}$
$\sin\alpha = 0{,}5$
$\frac{a}{\sin A} = \frac{b}{\sin B}$
$e^{i\pi} + 1 = 0$
$\pi =$
$\sin^2\alpha + \cos^2\alpha = 1$
$(e^x)' = e^x$
$\lim_{x \to 0} \frac{\sin x}{x} = 1$
$f(x) =$
$i = \sqrt{-1}$
$e^{ix} = \cos x + i \sin x$
∞
$\sin x$
$A_n^k = \frac{n!}{(n-k)!}$
$a \perp m,\ a^{\varphi(m)} \equiv 1 \pmod m$
$\log(ab) =$
$h = D \cdot \operatorname{tg}\alpha$
$S = \frac{1}{2} ab \sin\alpha$
$y = x^2$
$\lim_{n \to \infty} \left(1 + \frac{1}{n}\right)^n = e$
$\cos 2\alpha = 2\cos\alpha - 1$
$\frac{X_1 + X_2 \cdots X_n}{n}$
$\sum_{n=0}^{k} \frac{f^{(n)}(a)}{n!}(x-a)^n$
$\sin x \sin y$

GOUVERNANCE

CHIFFRES CLÉS

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 102-7-a-iv et 102-25-b-iii : Eléments d'information 2016, GRI 201-1 et 201-4 a et c: Performance économique 2016

Données consolidées	2018	2019	2020
Valeur économique directe générée			
Chiffre d'affaires	7 449 163 €	8 831 056 €	5 753 412 €
Produits financiers	27 658 €	35 958 €	7 471 €
Autres produits d'exploitation	319 447 €	1 694 424 €	1 353 713 €
Produits exceptionnels	0 €	1 €	0 €
Total produits	7 796 268 €	10 561 439 €	7 114 596 €
Valeur économique distribuée			
Charges d'exploitation	9 288 455 €	11 436 903 €	11 657 587 €
Salaires et traitements compris dans les charges d'exploitation	2 675 950 €	3 248 545 €	3 492 038 €
Charges financières	335 328 €	581 969 €	664 422 €
Impôts et taxes	137 470 €	88 333 €	68 991 €
Charge d'impôts	- 329 863 €	233 862 €	- 65 902 €
Participation salariés	0 €	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	2 534 €	0 €	0 €
Dons aux associations	2 600 €	1 000 €	2 500 €
Total Charges	9 296 454 €	12 252 734 €	12 256 107 €
Valeur économique mise en réserve			
Résultat net Groupe	-1 500 186 €	-1 691 295 €	-5 141 511 €
Résultat net France	-1 445 610 €	-1 468 232 €	-2 465 862 €
Résultat net Portugal	- 54 576 €	-223 063 €	-2 675 649 €

Pour des informations financières plus détaillées, vous pouvez consulter le Rapport financier annuel 2020

Données consolidées	2018	2019	2020
Capitalisation totale			
Capitaux propres	22 417 902 €	21 636 288 €	16 397 478 €
Dette	7 866 779 €	13 185 720 €	26 551 762 €
Aucun changement majeur de la structure du capital n'a eu lieu en 2020.			
Aides publiques			
Allégements fiscaux et crédits d'impôts	398 051 €	405 082 €	431 194 €
Subventions	56 671 €	113 342 €	0 €
Aides à l'investissement, à la recherche et au développement	3 032 807 €	0 €	0 €
Éxonérations de redevance	NA	NA	NA
Aides financières des organismes de crédit à l'exportation (OCE)	0 €	23 600 €	0 €
Incitations financières	119 156 €	0 €	0 €
Autres avantages financiers reçus ou à recevoir d'un État quelconque pour toute opération	0 €	0 €	0 €
Présence d'un gouvernement dans la structure actionnariale	Non	Non	Non

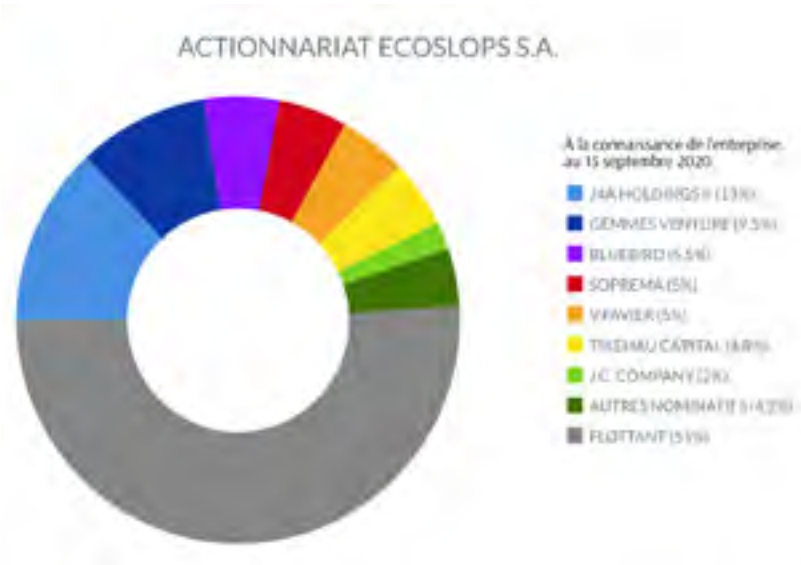

Au 31/12/2020,
60% du personnel de l'entreprise est actionnaire de la société

AXE 1 : METTRE EN OEUVRE & DIFFUSER DES VALEURS RESPONSABLES

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 204-1 : Pratiques d'achats 2016, GRI 308-1 et 308-2 : Evaluation environnementale des fournisseurs 2016, GRI 403-7 : Santé et sécurité au travail 2016, GRI 408-1 : Travail des enfants 2016, GRI 409-1 : Travail forcé ou obligatoire 2016, GRI 412-3 : Evaluation des Droits de l'Homme 2016 et 414-1 : Evaluation sociale des fournisseurs 2016.

LES ACHATS RESPONSABLES

Les achats responsables sont devenus essentiels tant par l'optimisation des coûts qu'ils permettent que par leur contribution à l'innovation et à la maîtrise des risques sociaux, environnementaux et de gouvernance liés aux relations commerciales (pérennité et sécurité des approvisionnements, image…). Ils jouent un rôle central dans le déploiement de la démarche de développement durable dans, et hors des frontières de l'organisation.

Ecoslops souhaite exercer son devoir de vigilance, et participer efficacement à la diminution des risques sanitaires et environnementaux, ainsi qu'à un meilleur respect des droits sociaux et humains. Elle est convaincue que de ces engagements, qui permettent une meilleure transparence de la chaine d'approvisionnement, résulte une amélioration de la qualité et de la performance globale. Outre la baisse des coûts et l'enrichissement lié aux coopérations, la société voit également les achats responsables comme une source d'innovation. Une vision pro-active, qui inscrit la relation fournisseurs dans un cercle vertueux et valorise le capital immatériel de chacun.

La démarche

Phase 1 - 2020

- Évaluation du processus d'achat existant ;
- Définition de la stratégie ;
- Formalisation d'une charte et d'une évaluation fournisseurs.

Phase 2 - 2021

- S1 - 2021 : Développement du système d'évaluation interne des fournisseurs (pondération des critères selon les familles d'achats) ;
- Insertion de clauses spécifiques relatives au respect des normes internationales du Droit du travail et des Droits de l'Homme dans l'ensemble de ses contrats d'achats supérieurs à 100 000€.
- S2-2021 : Diffusion de la charte à l'ensemble des fournisseurs sollicités et lancement de l'évaluation RSE ;
- Création d'un système de suivi des achats sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Phase 3 - 2022

- Réalisation d'audits et organisation de panels de discussion.

La charte

Inspirée des meilleures pratiques du secteur, la charte formalise la stratégie d'Ecoslops à destination d'un public double : elle s'adresse aux parties prenantes internes de l'entreprise (services techniques, services achats) et aux fournisseurs.
Elle comprend les engagements d'Ecoslops en matière d'achats responsables et invite les fournisseurs à s'engager à :
• À respecter les Droits de l'Homme
• À respecter les réglementations en vigueur en matière de Droit du travail
• À la prise en considération de l'empreinte environnementale de ses activités (respect des réglementations, application du principe de précaution, gestion responsable des ressources)
• À lutter contre la corruption
• À ce que les mêmes exigences soient appliquées à leurs sous-traitants
• À signaler à Ecoslops tout manquement par le biais de son système d'alerte, désormais ouvert aux parties prenantes externes de l'entreprise.

Sa signature par nos fournisseurs sera recommandée pour tout achat, et obligatoire pour tout montant supérieur à 100 000€.

Les clauses contractuelles

Il est démontré que les clauses contractuelles sont des outils efficaces pour diffuser le développement durable tout au long des chaines de valeur. C'est un levier d'amélioration notable des conditions sociales et environnementales de production qui sera mis en place par la société dès 2021.

INDICATEURS ACHATS RESPONSABLES

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS & SOUS-TRAITANTS AU COURS DE LA PÉRIODE DE REPORTING	
TRAVAIL DES ENFANTS	
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Aucune évaluation spécifique n'a été réalisée en 2020. Aucun fournisseur n'a cependant fait l'objet de plaintes dans ce domaine à la connaissance de la société.
TRAVAIL FORCÉ	
Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Aucune évaluation spécifique n'a été réalisée en 2020. Aucun fournisseur n'a cependant fait l'objet de plaintes dans ce domaine à la connaissance de la société.
ÉVALUATION DROITS DE L'HOMME	
Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	0
Nombre total d'heures de la période de reporting consacrées à la formation aux politiques relatives aux droits de l'homme	0
Pourcentage d'employés formés au cours de la période de reporting sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'homme qui sont pertinentes pour les opérations.	0
Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	0
ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS	
Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	0
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts sociaux.	0
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	NA
Impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts sociaux négatifs et significatifs, réels et potentiels, avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation, ainsi que les raisons de cette mesure.	NA
PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES IMPACTS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DIRECTEMENT LIÉS AUX RELATIONS D'AFFAIRES	
Approche visant à prévenir ou réduire les impacts négatifs sur la sécurité et la santé au travail significatifs qui sont directement liés à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, et les dangers et risques associés.	Étude des statistiques HSE fournisseurs sur 3 ans Certifications sécurité ATEX et Risques Chimiques exigése pour tout travail sur site.
POURCENTAGE DU BUDGET ACHATS UTILISÉ POUR DES SITES IMPORTANTS DÉPENSÉ AUPRÈS DE FOURNISSEURS LOCAUX PAR ACTIVITÉ (DANS UN RAYON DE 200 KMS)	
Production (Sines, PT) : 57% dont 20% de services / Construction (Chantier La Mède) : 76% dont 0,5% de services / Services administartifs (Siège, Paris) : 97%	

DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIF	
Opérations et fournisseurs pour lesquels les droits de liberté syndicale ou de négociation collective des travailleurs peuvent être bafoués ou en grand péril	Aucune opération ou fournisseur n'a été identifié à ce jour comme susceptible de bafouer le droit de négociation collectif.
Pays ou zones géographiques dont les opérations ou les fournisseurs sont considérés comme étant en péril.	-
Mesures prises par l'organisation au cours de la période de reporting et destinées à soutenir les droits d'exercer la liberté syndicale ou la négociation collective.	-
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES FOURNISSEURS	
Pourcentage de nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux.	0
Nombre de fournisseurs évalués en termes d'impacts environnementaux.	0
Nombre de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels.	NA
Impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels identifiés sur la chaîne d'approvisionnement.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels des améliorations ont été convenues à la suite d'une évaluation.	NA
Pourcentage de fournisseurs identifiés comme ayant des impacts environnementaux négatifs et significatifs, réels et potentiels avec lesquels les relations ont été résiliées à la suite d'une évaluation	NA

OBJECTIF 2020

- Formalisation d'une politique d'achats responsables et d'une évaluation des fournisseurs sur des critères RSE ✓

OBJECTIFS 2021

Déploiement de la stratégie d'achats responsables :

- Pondération des critères d'évaluation RSE selon les familles d'achats
- Création d'un tableau de bord de suivi
- Formation des équipes en interne
- Diffusion de la charte et signature par les premiers fournisseurs
- Insertion de clauses RSE dans les contrats de plus de 100 000€
- Début de l'évaluation des fournisseurs
- Mis en place d'un système de suivi des achats sur l'ensemble de leur cycle de vie
- Mise en place d'un système de suivi des performances

OBJECTIF 2022

- Audits de conformité

OBJECTIF 2023

- Organisation de panels de discussion thématiques

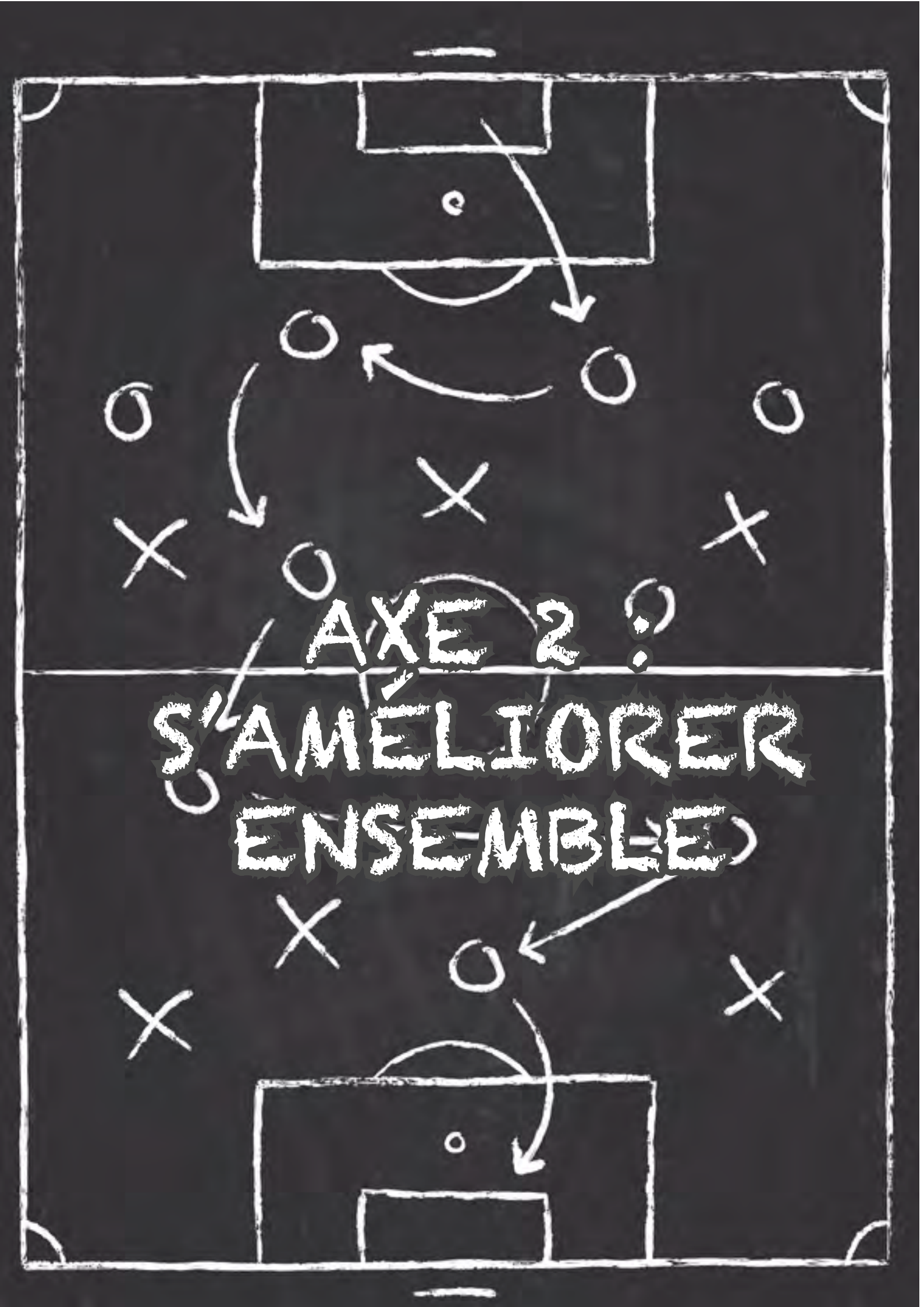
AXE 2 :
S'AMÉLIORER
ENSEMBLE

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 102-21, 102-40, 102-42, 102-43 et 102-44 : Eléments d'information

L'analyse des attentes de ses parties prenantes, issue de la consultation informelle avait permis à Ecoslops de prendre conscience de la nécessité de publier sa position et ses pratiques en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Une campagne de consultation a été organisée en 2020 afin de compléter cette consultation de manière plus formelle. Les résultats, dont vous trouverez des extraits page suivante, ont confirmé les préoccupations et enjeux précédemment recensés.

LES PARTIES PRENANTES DU GROUPE

Ecoslops a réalisé une cartographie de ses parties prenantes, et la consultation formelle et informelle des parties prenantes a permis d'étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux résultant du diagnostic réalisé.

Clients	Qualité, prix et impact environnemental des produits Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise Relation client et SAV de qualité
Collaborateurs	Bien-être au travail Equité sociale Droits sociaux et syndicaux Santé-sécurité au travail Compétitivité économique, rémunération Image de l'entreprise Politique et actions RSE
Fournisseurs & sous-traitants	Pérennité et qualité de la relation fournisseurs Image de l'entreprise
Communautés locales	Formalisation d'u engagement solidaire en faveur du respect des droits et des ressources naturelles Création d'emplois Développement des compétences Impact environnemental
Partenaires d'affaires	Compétitivité économique Compétitivité technologique Qualité, prix et impact environnemental des produits Communication de la politique éthique et des performances RSE de l'entreprise
Actionnariat & communauté financière	Bonne gouvernance Relation de confiance et considération Transparence de la performance RSE Développement économique
Organismes publics & Associations	Respect des réglementations Préservation de l'environnement Innovation technologique Promotion de la responsabilité sociétale Transparence de la performance RSE Conditions de travail réglementaire et bien-être au travail

La méthode de hiérarchisation des Parties Prenantes de la norme NF X30-029 a été appliquée pour prioriser ces attentes, en cotant le niveau d'impact réciproque entre les parties prenantes et l'entreprise et leur niveau de relation actuel.

Les attentes les plus fortes des parties prenantes d'Ecoslops sont traduites en enjeux et intégrées au reporting et aux objectifs du Groupe.

ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS MAJEURS SOULEVÉS LORS DE L'IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES

- Publication et diffusion des engagements de l'entreprise en matière de Responsabilité sociétale des entreprises
- Publication et diffusion des politiques RSE,
- Publication et diffusion des données environnementales, sociales et de gouvernance au sein d'un rapport de Développement Durable.

ENQUÊTE RSE PARTIES PRENANTES

En 2020, Ecoslops a lancé une campagne de consultation de ses parties prenantes.

La consultation a été déléguée au responsable du Développement Durable, qui a synthétisé les attentes et organisé la remontée des informations à la direction générale.

L'évaluation visat à cerner la perception des performances RSE de l'entreprise par ses

différentes parties prenantes. Elle était composée d'une vingtaine de questions couvrant les 7 catégories de l'ISO 26000 :

- La Gouvernance
- Les Droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives au consommateur
- Communautés et développement local

Dans l'ensemble, les résultats ont confirmé les enjeux soulevés par de précédentes consultations moins formelles, notamment une demande générale pour davantage de communication sur les sujets RSE de l'entreprise.

Le système de notation, de 1 à 5, permettait aux répondants de moduler leurs réponses aux affirmations proposées sur la société :

1. Fortement en désaccord
2. En désaccord
3. Légérement en accord
4. En accord
5. Fortement en accord

NSP. Ne se prononce pas

Vous trouverez des extraits des résultats page suivante. Ci-dessous les moyennes générales par catégorie :

- La Gouvernance : 3,45
- Les Droits de l'Homme : 3,95
- Les relations et conditions de travail : 3,77
- L'environnement : 3,80
- La loyauté des pratiques : 4,73
- Les questions relatives au consommateur : 4,30
- Communautés et développement local : 3,79

OBJECTIF 2020

- Campagne de consultation des parties prenantes ✓

OBJECTIF 2021-2023

- Organiser des panels de discussions avec différentes parties prenantes sur les enjeux majeurs
- Identifier les fournisseurs en situation de dépendance

Les questions de l'enquête

- Le développement durable est-il une de vos préoccupations et un sujet d'échange avec l'entreprise ?
- L'entreprise vous a t elle clairement exprimé et diffusé sa mission, ses valeurs et sa vision ?
- Selon vous, les échanges que vous avez avec l'entreprise se font-ils en toute clarté et transparence ?
- La société vous a-t-elle déjà fait part de ses engagement en matière de développement durable?
- Vos attentes sont elles prise en compte par la société dans ses comportements, décisions, messages, etc.. ?
- Avez-vous le sentiment que des bonnes pratiques en matière de développement durable sont déployées et mises en œuvre à tous les niveaux/fonctions de la société ?
- Pensez-vous que la société est plutôt performante en matière de lutte contre les discriminations ?
- Selon vous, le respect des Droits de l'Homme est-il une préoccupation de la société ?
- Avez-vous le sentiment que les conditions de travail et les relations sociales sont satisfaisantes dans l'entreprise ?
- Avez-vous le sentiment que la santé et la sécurité au constituent une préoccupation forte de la société ?

La société vous donne-t-elle l'impression d'être performante sur les domaines suivants :

- Prévention des pollutions
- Gestion sobre des ressources
- Lutte contre le réchauffement climatiques
- Préservation de la nature
- Le comportement de l'organisation dans les affaires peut il être qualifié d'éthique ?
- La communication réalisée par l'organisation vous semble-t-elle responsable ?
- Les informations délivrées aux clients et aux utilisateurs des produits de la société sont elles adéquates ?
- Pensez-vous que, de par ses comportements, décisions, messages et actions, la société participe au développement de son territoire?
- Quelles suggestions, recommandations ou conseils donneriez-vous à Ecoslops pour améliorer ses performances en matière de développement durable ?
- Quelles sont les attentes que vous souhaiteriez exprimer à la société dans l'immédiat ?

Enquête RSE Parties prenantes 2020

Nombre de parties prenantes sollicitées : 198

Taux de participation général : 18,2%

Taux de participation par catégorie de Parties prenantes :

- Fournisseurs : 11,5%
- Actionnariat & communauté fianncière : 14,8%
- Organismes publics et associations : 6,7%
- Partenaires d'affaires et associations professionnelles : 0%
- Clients : 0%
- Communautés locales : 0%
- Collaborateurs : 32,3%

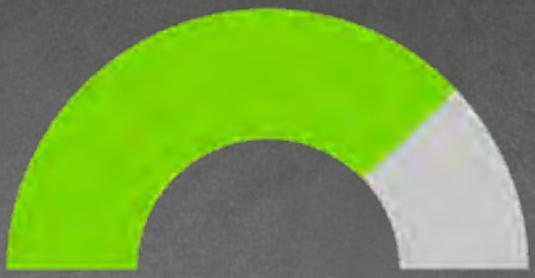

Moyenne générale : 3,79

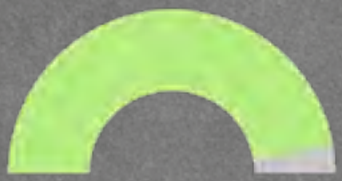

Meilleure moyenne : 4,73
Le comportement de l'organisation dans les affaires peut-il être qualifié d'éthique ?

Moins bonne moyenne : 2,29
L'organisation vous a-t-elle déjà sollicité pour recueillir vos attentes ?

Moyennes par catégories de Parties prenantes répondantes

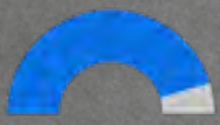

Actionnariat & communauté financière
4,52

Collaborateurs
3,47

Fournisseurs
4,46

Les meilleurs résultats

Les questions ci-dessous ont obtenu une adhésion de 5/5 chez certaines catégories de répondants.

Pour les parties prenantes issues de l'actionnariat et de la communauté financière :

- Ecoslops vous donne t elle l'impression d'être performante dans le domaine de la luttre contre réchauffement climatique
- Selon vous, le respect des droits de l'homme estil une préoccupation de l'organisation ?
- Pensez-vous que les produits et services fournis par l'organisation sont «socialement responsables»?
- Vos attentes sont elles prises en compte par l'organisation dans ses comportements, décisions, messages ?
- Selon vous, les échanges que vous avez avec l'organisation se font-ils en toute transparence ?

5/5

Pour les fournisseurs :

- Le comportement de l'organisation dans les affaires peut-il être qualifié d'éthique ?

ECOSLOPS ❤ ITS STAKEHOLDERS

En décembre 2020, la technologie P2R d'Ecoslops a été labellisée «Efficient solution for the planet» par la Fondation Solar Impulse.

Pour répondre aux défis environnementaux sans compromettre la croissance économique, Bertrand Piccard et la Fondation Solar Impulse ont identifié plus de 1000 solutions propres et rentables, et s'engagent aujourd'hui à aller encore plus loin.

En offrant aux décideurs politiques et économiques un Guide des solutions pouvant être mises en œuvre à grande échelle, la Fondation les aidera à établir une feuille de route pour l'adoption de programmes énergétiques et environnementaux beaucoup plus ambitieux et ainsi atteindre leurs objectifs de neutralité carbone.

Heureuse de voir sa mission environnementale et son business model reconnu, Ecoslops est également fière de faire partie de la World Alliance for Efficient Solutions, qui rassemble les principaux acteurs dans le domaine des technologies propres afin de créer des synergies, de faciliter la mise en relation entre les fournisseurs de solutions et les investisseurs, et de présenter des solutions propres et rentables qui ont le potentiel de relever les défis environnementaux actuels.

En avril 2021, la fondation a annoncé avoir labellisé les 1000 premières solutions dont Ecoslops fait partie.

Découvrez The World Alliance for efficient solutions en vidéo

En savoir plus sur Bertrand Piccard & la Fondation Solar Impulse

Member of

WORLD ALLIANCE *for* EFFICIENT SOLUTIONS | by SOLARIMPULSE FOUNDATION

AXE 3 : ÉTHIQUE ET POLITIQUES

Cette section du document fait référence aux GRI Standards GRI 102-17, 102-25-a, 102-28: Elements d'information 2016, GRI 205-1, 205-2, et 205-3 : Lutte contre la corruption 2016, GRI 206-1 : Comportement anti-concurrentiel 2016 et GRI 415-1 : Politiques publiques 2016.

PRATIQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Ecoslops respecte les réglementations et les normes internationales de comportement, ainsi que le principe de légalité.

Elle met en place des politiques et lignes directrices pour s'assurer de transmettre ses valeurs éthiques à ses collaborateurs et de les communiquer aux différentes parties prenantes intéressées.

LOYAUTÉ DES PRATIQUES

L'entreprise a identifié ses zones de risques en matière de corruption. Elle a déterminé des pratiques pour les situations les plus évidentes (cadeaux, invitations..), connait ses risques et a formalisé une politique de lutte contre la corruption et un guide éthique pour ses collaborateurs.

Une formation des employés français a été réalisée en 2020 afin qu'ils puissent identifier les pratiques assimilables à de la corruption ou de l'extorsion. Elles sera réalisée auprès des cadres portugais dès 2021.

CONCURRENCE LOYALE & COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL

Ecoslops mène ses activités d'une manière compatible avec la législation et la réglementation sur la concurrence, et coopère avec les autorités appropriées.

Le Guide de Bonne conduite de l'entreprise, diffusé en 2020, comprend des lignes directrices en matière de concurrence loyale.

RESPECT DES DROITS DE PROPRIÉTÉ

L'entreprise a identifié ses activités et sujets concernés par le respect des droits de propriété, notamment la réglementation qui lui est applicable en matière de respect des droits de propriété, et des individus (RGPD, loi Informatique et libertés). Des lignes directrices sont incluses dans le Guide Bonne Conduite, et une sensibilisation spécifique des collaborateurs est prévue en 2021.

ENGAGEMENT POLITIQUE RESPONSABLE

Ecoslops ne fait pas de contributions politiques et se refuse à toute activité de lobbying qui implique désinformation, fausses déclarations, menace ou coercition. Des lignes directrices sur la gestion des conflits d'intérêts ont été intégrées au Guide de Bonne Conduite.

MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES

Le dispositif d'alerte interne, au-delà des obligations réglementaires française et européenne pour les sociétés de plus de cinquante salariés, est un formidable levier au service d'une démarche RSE et a été implémenté en 2020. Il procure la capacité de détecter des événements adverses qui viendraient à l'encontre de la politique RSE et de la gouvernance de l'entreprise en général et de prévenir des risques – financiers, légaux, et réputationnels.

La personne ayant la responsabilité globale des mécanismes permettant d'obtenir des conseils sur le comportement éthique et de signaler les écart est le directeur de la conformité. Vincent Feÿs, le directeur administratif et financier du Groupe a été nommé a cette position. Il n'existe pas à ce jour de mécanismes indépendants de l'entreprise.

Les collaborateurs seront informés de ces mécanismes courant 2020 et les et les partenaires commerciaux en 2021. Des séances de questions-réponses sur le Guide de Bonne Conduite en cours de développement ont également été organisées pour les collaborateurs. Toute préoccupation peut être adressée anonymement au Directeur de la Conformité (adresse mail anonyme, courrier, etc.) et l'entreprise a inclus dans son Guide de Bonne conduite une politique anti-représailles.

UN GUIDE DE BONNE CONDUITE POUR UNE PRATIQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

En 2020, Ecoslops a formalisé un Guide de Bonne Conduite a destination des collaborateurs de l'entreprise afin de formaliser les pratiques éthiques attendues de chacun.

Une séance de Questions-Réponses sur cette nouvelle politique a été organisée pour les collaborateurs français, suivi d'une formation anti-corruption. En raison de la crise sanitaire et de l'organisation en quart des équipes du Portugal, le Guide n'a pu leur être présenté en 2020 mais sa diffusion et la formation anti-corruption ont été reprogrammés en 2021.

Ce Guide comprend une politique anti-corruption en annexe. Il aborde les thèmes suivants :

ÉQUITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
- Discrimination
- Harcèlement
- Népotisme

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

INVITATIONS PROFESSIONNELLES & CADEAUX

RESPECT DES LOIS
& DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES :

- Respect des réglementations commerciales, fiscales et sociales
- Respect des réglementations environnementales
- Responsabilité sociétale de l'entreprise
- Lois relatives au contrôle des concentrations et anti-compétitivité
- Un engagement à l'exercice de pratiques responsables en matière de lobbying
- Un engagement à l'exercice de pratiques responsables en matière de Droits de l'Homme
- Signalement par un collaborateur, dirigeant, membre du conseil de la perte des autorisations nécessaires à l'exercice de ses fonctions
- Une sensibilisation des employés à la législation sur la concurrence, et l'obligation de se livrer à une concurrence loyale

PROTECTION ET BONS USAGES DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES :

- Informations confidentielles et secrets commerciaux
- Délit d'initié
- Collecte d'informations relatives à d'autres entreprises
- Marques, droits d'auteurs et autres droits de propriété intelelctuelle
- COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ET DEMANDES D'INFORMATIONS
- RENONCIATION
- SIGNALEMENTS DE PRÉOCCUPATIONS OU DE VIOLATIONS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous trouverez des informations détaillées concernant le Conseil d'administration dans notre Rapport sur le Gouvernement d'entreprise.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration est accessible sur notre site internet.

A titre informatif, le Conseil a refusé tous jetons de présence au titre de 2020, de même que le Président Directeur Général a renoncé à toute rémunération variable pour cette même année.
La politique de versement des jetons de présence sera dès 2021 basée à 100% sur l'assiduité des administrateurs.

Le Conseil d'administration sera partie intégrante du plan d'égalité hommes-femmes lancé en 2021.

Le Conseil s'est également fixé pour objectif d'auto-évaluer son fonctionnement en 2021.

INDICATEURS PRATIQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

ACTIVITÉS ÉVALUÉES EN TERME DE RISQUE LIÉS À LA CORRUPTION	
Nombre total de sites évalués en termes de risques liés à la corruption.	Paris, Sines, La Mède
Principaux risques identifiés par l'évaluation	Une surveillance particulière est apportée aux domaines suivants pour mitiger les risques potentiels : Conflits d'intérêts, choix des commissaires aux comptes, demandes de permis, achats (réalisation d'appels d'offres), comptabilité (cabinet externe)
COMMUNICATION ET FORMATION RELATIVES AUX POLITIQUES & PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	100%
Pourcentage (et nombre total) de partenaires commerciaux auprès de qui les politiques et procédures de lutte contre la corruption de l'organisation ont été communiquées	-
Pourcentage (et nombre total) de membres de l'organe de gouvernance ayant été formés à la lutte contre la corruption	75%
Pourcentage (et nombre total) d'employés ayant été formés à la lutte contre la corruption, ventilés par catégorie professionnelle et région.	100% des collaborateurs français. Les cadres du Portugal seront formés en 2021.
CAS AVÉRÉS DE CORRUPTION ET MESURES PRISES	
Le nombre total de cas avérés de corruption.	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption.	0
Nombre total de cas avérés pour lesquels des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption.	0
Actions en justice publiques relatives à la corruption intentées contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting et les résultats de ces procédures.	0
CONCURRENCE LOYALE & COMPORTEMENT ANTI-CONCURRENTIEL	
Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
Principales issues de ces actions	NA
CONTRIBUTIONS POLITIQUES	
Valeur monétaire totale des contributions politiques financières et en nature distribuées directement et indirectement	0
Modalités d'estimation de la valeur monétaire des contributions en nature.	NA
MÉCANISMES DE CONSEIL ET DE GESTION DES PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LES QUESTIONS ÉTHIQUES	
Nombre total de demandes de conseils reçues, leur type et le pourcentage ayant obtenu une réponse au cours de la période de reporting	0
Nombre total de préoccupations exprimées	0

UNE CHARTE INFORMATIQUE POUR UNE UTILISATION DU NUMÉRIQUE ÉTHIQUE, ÉCOLOGIQUEMENT & ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLE

Ecoslops prévoit de développer en 2021 une charte informatique à interne pour une utilisation du numérique «écologiquement et économiquement responsable», prenant en compte les aspects sociaux, environnementaux et sécuritaires de l'utilisation professionnelle du numérique.

COMMUNICATION

Ecoslops communique volontairement ses données RSE depuis 2018 et a mis en place depuis 2020 la publication de ce rapport RSE annuel, ainsi qu'une rubrique dédiée au Développement Durable sur son site internet.

En interne, la société diffuse un média d'informations trimestriel à destination des collaborateurs de l'entreprise.

OBJECTIFS 2020

- Formalisation d'une Politique anti-corruption et formation des collaborateurs français. ✓
- Publication des informations RSE sur le site internet de l'entreprise et dans un premier rapport de Développement Durable. ✓
- Formalisation d'un Guide de Bonne conduite pour une pratique éthique des affaires. ✓
- Diffusion du nouveau média d'informations internes sur une base trimestrielle. ✓

OBJECTIFS 2021-2023

- Partager les valeurs de l'entreprise par le biais d'une campagne d'affichage sur site
- Formaliser un Plan de Continuité d'Activité (production et informatique)
- Continuer à sensibiliser les équipes aux enjeux RSE
- Mise en place d'une auto-évaluation du Conseil d'administration
- Formation des collaborateurs portugais à lutte contre la corruption
- Mise à disposition d'un système d'alerte pour les fournisseurs, destiné à signaler les manquements à l'éthique, aux Droits de l'Homme, à l'environnement, ou aux réglementations.
- Formalisation d'une charte informatique «écologiquement et économiquement responsable»

tg α = sin α / cos α
(e^x)' = e^x
cos 60 = 0,5
(x^n)' = nx^(n-1)
(√x)' = 1 / 2√x
(sin x)' =
y = x²
(ln x)' = 1 / x
lim x→0
a
b
c
log_a(xy) = log_a x + log_a y
√x
√2 = 1,41
π = 3,14
y = |x - 2|
a / sin A = b / sin B = c / sin C

MÉTHODOLOGIE, INDEX & GLOSSAIRE

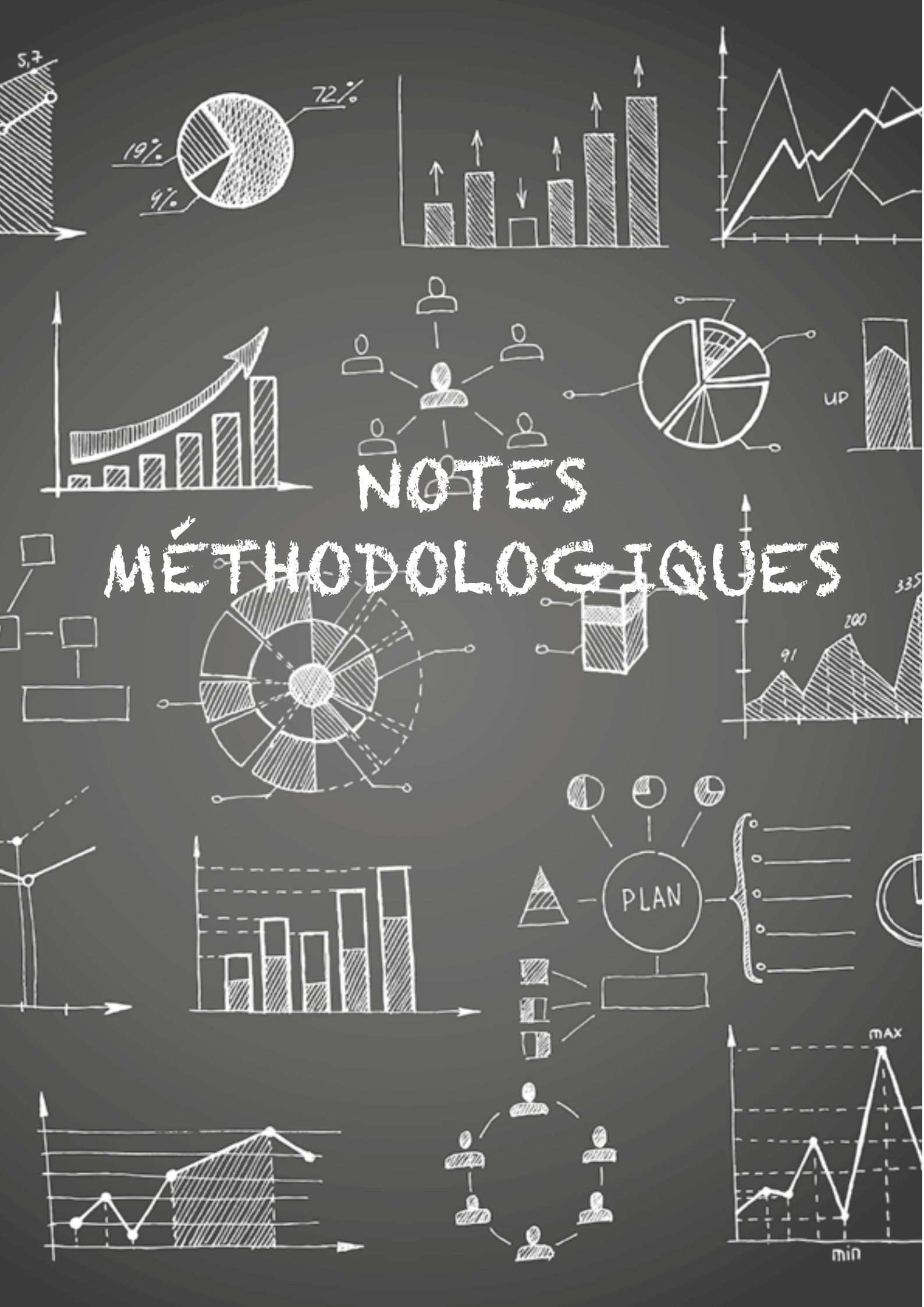

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Cette section du document fait référence aux GRI Standards 102-45, 102-46, 102-48, 102-49, 102-50, 102-51, 102-52, 102-53, 102-54, 102-55, 102-56: Éléments d'information 2016

PRINCIPES DE RÉDACTION

Conformément aux différentes recommandations et lignes directrices concernant le reporting RSE et dans la limite des moyens disponibles, les principes suivants ont guidé la rédaction de ce rapport :

Exhaustivité

Les rapport couvre les enjeux pertinents et leur périmètre et reflète les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'entreprise.
Il a été réalisé pour permettre aux parties prenantes de la société d'évaluer la performance de l'organisation au cours de la période de reporting.

Exactitude

Les informations de ce rapport ont été collectées auprès des différents services de l'entreprise et vérifiées par les responsables de service et la direction générale.

Équilibre

Les informations du rapport reflètent les aspects positifs et négatifs de la performance de l'organisation pour permettre une évaluation juste de la performance globale.

Clarté

Si vous trouvez ce rapport incompréhensible, merci d'en faire part à la société.

Comparabilité

L'entreprise a essayé de sélectionner et de rapporter les informations de façon cohérente. Elle a choisit des indicateurs répandus et reconnus pour faciliter la comparabilité des données dans le temps et avec d'autres organismes
(GRI standards, ISO 26 000, Objectifs de Développement Durable des Nations Unies).

Fiabilité

La société rassemble, enregistre, compile, analyse et rapporte les informations et procédures utilisées lors de la préparation du rapport de manière à permettre leur examen et à garantir la qualité et la matérialité des informations
La société aborde dans ce rapport, par ordre d'importance des enjeux pour chaque rubrique (environnement, social, gouvernance), l'ensemble des thèmes couverts par les 7 grands principes de l'ISO 26 000:
Gouvernance
Droits de l'Homme
Relations et conditions de travail
L'environnement
Loyauté des pratiques
Questions relatives aux consommateurs
Communautés locales

DÉFINITION DU CONTENU DU RAPPORT ET DES PÉRIMÈTRES DE L'ENJEU

Ce rapport est le reflet du diagnostic RSE effectué en 2019. Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes de définition des enjeux guidées par les lignes directrices de l'ISO 26000 et de la Norme NFX30-029.

- Identification des parties prenantes et de leurs attentes
- Cartographie
- Hiérarchisation des parties prenantes
- Identification des enjeux pertinents et de leur périmètre grâce à une matrice de matérialité croisant les impacts des domaines d'actions de l'ISO 26000 sur les parties prenantes et pour l'entreprise.
- Hiérarchisation des enjeux
- Définition du Plan d'action, prenant en compte les attentes les plus fortes des parties prenantes, les enjeux pertinents et le contexte de Développement Durable (notamment les ODD des Nations Unies)

Le rapport vise à refléter les enjeux pertinents de l'entreprise et à répondre aux attentes de ses parties prenantes.

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport comporte toutes les entités actives du Groupe Ecoslops, à savoir Ecoslops SA, Ecoslops Portugal et Ecoslops Provence.
Le périmètre couvre 100% du chiffre d'affaires de la société.
L'unité de La Mède étant en cours de construction, certaines données ne sont pas encore disponibles.

ENTITÉS INCLUSES DANS LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Ecoslops S.A.
Ecoslops Portugal S.A.
Ecoslops Provence S.A.S

RÉAFFIRMATION DES INFORMATIONS

Les informations réaffirmées apparaissent en gris.

MODIFICATIONS RELATIVES AU REPORTING

Pas de modification notable des enjeux pertinents ni de leur périmètre en 2020.

PÉRIODE DE REPORTING

Du 1er janvier au 31 décembre 2020.

CYCLE DE REPORTING

Annuel. Publication du précédent rapport le 13 mai 2019.

POINT DE CONTACT POUR LES QUESTIONS RELATIVES AU RAPPORT

Responsable Développement Durable : emilie.dehu@ecoslops.com

DÉCLARATION DE REPORTING FAISANT RÉFÉRENCE AUX NORMES GRI

Ce document fait référence aux GRI Standards GRI 102 Éléments d'information 2016, GRI 103 : Approche Managériale 2016, GRI 201 : Performance économique 2016, GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016, GRI 204 : Pratiques d'achats 2016, GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016, GRI 206 : Comportement anti-cocurrentiel 2016, GRI 301 : Matières 2016,
GRI 302 : Energie 2016, GRI 303 : Eaux et effluents 2018, GRI 304 : Biodiversité 2016, GRI 305 - Emissions 2016, GRI 307 : Conformité environnementale, GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs, GRI 401 : Emploi 2016, GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018, GRI 404 : Formation et éducation 2016, GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016, GRI 406 : Lutte conter la discrimination 2016, GRI 407 : Liberté Syndicale et négociation collective 2016, GRI 408 : Travail des enfants, GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016, GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016, GRI 412 : Evalution des Droits de l'Homme 2016, GRI 413 : Communautés locales 2016, GRI 414 : Evaluation sociale des fournisseurs 2016, GRI 415 : Politiques publiques 2016, GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016, GRI 417 : Commercialisation et étiquettage 2016, GRI 418 : Confidentialité des données clients 2016 et GRI 419 : Conformité socio-économique 2016.
Le détail des indicateurs publiés dans chaque série peut-être trouvé dans la table de correspondance. Pour plus d'information : www.globalreporting.org

VERIFICATION EXTERNE

Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

FORMULES DE CALCUL

Produits et matériaux d'emballage valorisés (GRI 301-3)

(Produits et matériaux d'emballage valorisés au cours de la période de reporting/Produits vendus au cours de la période de reporting) x 100

Consommation de carburant totale au sein de l'organisation provenant de sources non renouvelables (GRI 302-1-a)

Des facteurs de conversion ont été utilisés pour convertir des tonnes en tep (tonne d'équivalent pétrole) et des tep en GJ. Voir la feuille de calcul des facteurs de conversion ci-dessous
Le total en GJ de la consommation et de la vente de vapeur (GRI 302-1-c-iv et 302-1-d-iv)a été btenu en utilisant l'enthalpie spécifique selon la formule IAPWS-IF97 à base de vapeur avec P (absolu) = 8 bar et Température = 170,5 °C
Electrictié : 1Kwh = 0,0036GJ

La consommation énergétique totale au sein de l'organisation (GRI 302-1-e)

Carburant non renouvelable consommé + carburant renouvelable consommé + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur achetés à des fis de consommation + électricité, chauffage, refroidissement et vapeur générés par l'organisation et qui ne sont pas consommés - électricité, chauffage, refroidissement et vapeur vendus.

Ratio d'intensité énergétique (GRI 302-3-a)

Énergie consommée (GJ) /nombre de tonnes produites
Le dénominateur choisi est la tonne de slops

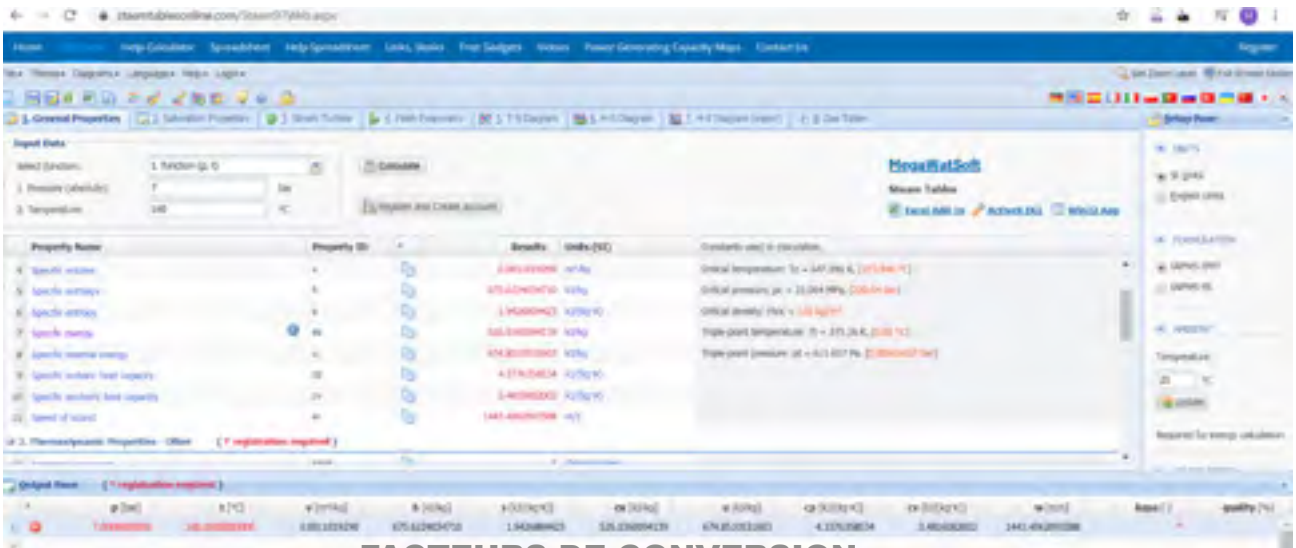

FACTEURS DE CONVERSION

produites
Tous les types d'énergie consommés sont inclus. Le ratio inclus la consommation énergétique au sein de l'organisation.

Effluents - information contextuelle nécessaire à la compréhension des modalités de compilation des données (GRI 303-4-e)

Les substances prioritaires sont suivies avec une fréquence allant du mensuel au trimestriel en fonction de la substance. Il n'y a pas de registre d'incident de non-conformité sur ces substances. Habituellement, les paramètres sont inférieurs aux limites de détection des méthodes de laboratoire standard.

Consommation d'eau totale (GRI 303-5-a et 303-5-b)

Volume total d'eau prélevée - volume total d'eau rejetée

Émissions (GRI 305-1-e, 305-g)

Source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC et les outils de calcul utilisés.
Valeurs estimées pour les sources de combustions (CV01, CV02, H3001). Ont été utilisés les facteurs d'émission présentés dans le rapport CONCAWE n ° 1/9 (https://www.concawe.eu/wp-content/uploads/2017/01/rpt_09-1-2009-00893-01-e.pdf) pour chaudières et fours <10 MW.
Pour la conversion en équivalent CO2 ont été utilisés les tableaux du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), quatrième évaluation : Rapport (AR4), Groupe de travail 1, Chapitre 2, Changements dans les constituants atmosphériques et Forçage radiatif, tableau 2.14, page 212.
La source des facteurs d'émission et les potentiels de réchauffement climatique (PRC) utilisés ou une référence à la source de PRC (GRI 305-2-e)
Information non communiqué par le fournisseur d'électricité

Outils de calcul utilisés (GRI 305-2-g)
A été utilisé le facteur de conversion pour les industries indiquées par le fournisseur d'énergie électrique. CO2 = 250,91 g / kWh.

Taux de recrutement (GRI 401-1-a)

Moyenne départs et arrivées/effectif en début de période

Taux de Turnover (GRI 401-1-b)

(((Nombre de départs en N + Nombre d'arrivées en N) /2) /effectif au 1er janvier de l'année N) x 100

Congé Parental (GRI 401-3)

Taux de reprise du travail = (Nb total d'employés qui ont effectivement repris le travail après un congés parental / Nb total d'employés devant reprendre le travail après un congé parental) x 100
Taux de rétention = (Nb total d'employés restés en poste 12 mois après la reprise du travail après une période de congé parental/ Nb total d'employés revenant de congé parental au cours de la période précédente) x 100

Accidents du travail (GRI 403-9)

Taux de décès suite à un accident du travail
(Nombre de décès suite à un accident du travail / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000
Taux d'accidents du travail aux conséquences graves
(Nombre d'accidents du travail aux conséquences graves / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000
Taux d'accidents du travail enregistrables
(Nombre d'accidents du travail enregistrables / Nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Formation (GRI 404-1)

Nombre moyen d'heures de formation par an par employé
Nombre total d'heures de formation dispensées aux employés / Nombre total d'employés
Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre
Nombre total d'heures de formation dispensées aux hommes ou aux femmes / Nombre total d'employés hommes ou femmes

TABLE DE CORRESPONDANCE

Cette section du document fait référence à GRI Standards 102-55 : Index du contenu GRI, 2016.
Correspondances GRI standards - ISO 26 000 - Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

	Nom de l'indicateur	N° d'indicateur GRI STANDARDS 2016 (sauf* GRI Standards 2018)	ODD	PAGE ET SECTION DU RAPPORT
INFORMATIONS GÉNÉRALES				
Présentation de l'entreprise	Nom de l'organisation	102-1		p. 7
	Lieu géographique du siège	102-3		p.7
	Lieu géographique des sites d'activité	102-4		p. 7
	Capital et forme juridique	102-5		p. 7
	Taille de l'organisation	102-7-a-i-ii-iii-v		p. 7
	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	102-8	ODD 8	p. 8
	Déclaration du décideur le plus haut placé	102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	p. 9
	Existence d'un actionnaire majoritaire	102-25-b-iii		p.64 - Chiffres clés
Description des activités de l'entreprise	Activités, marques, produits et services	102-2	ODD 14	p. 10 à 12
	Marchés desservis	102-6		
	Chaîne d'approvisionnement	102-9		
	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	102-10		p. 13
Gouvernance, engagement et dialogue	Principe de précaution ou approche préventive	102-11		p.14 - Approche en matière de gestion des risques
	Initiatives externes	102-12	Tous ODD	p.15-16 - Signature du Global Compact
	Adhésion à des associations	102-13		p. 17 - Adhésion à des associations professionnelles
	Principaux impacts, risques et opportunités	102-15		p.22 - Principaux impacts, risques et opportunités
	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	102-16	ODD 16	p. 14 - Principes, vision, valeurs
	Structure de Gouvernance	102-18		p.14 - Gouvernance RSE
	Délégation de l'autorité	102-19		
	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	102-20		
	Présidence de l'organe de Gouvernance le plus élevé	102-23	ODD 16	
	Conflits d'intérêts	102-25	ODD 16	Voir le Rapport sur la Gouvernance d'entreprise
	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	102-26		p.14 - Gouvernance RSE
	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	102-27	ODD 4	

Gouvernance, engagement et dialogue	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	102-31		p. 22 - Matrice de matérialité
	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	102-32		p.14 - Gouvernance RSE
	Communication des préoccupations majeures	102-33		
	Liste des enjeux pertinents	102-47		p. 22 - Nos enjeux majeurs
ENVIRONNEMENT				
Prévenir davantage de pollutions	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	ODD14	p. 27 - Ecoslops prévient les pollutions
	Matières utilisées par poids ou par volume	301-1	ODD 8 ODD 12 ODD 14	p. 28 - indicateurs matériaux
	Matières recyclées utilisées	301-2		p. 28 - répartition des matières premières
	Produits et matériaux d'emballage valorisés	301-3		p. 28 - produits valorisés
Mieux gérer les ressources en amont et en aval	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	ODD 12 ODD 13	p. 33 - utilisation durable et eco-conception
	Consommation énergétique au sein de l'organisation	302-1-a-b-c-d-e	ODD 7 ODD 8 ODD 12 ODD 13	p. 34 - indicateurs énergie p. 26
	Intensité énergétique	302-3		
	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	303-1*	ODD 3 ODD 6 ODD 12 ODD 14 ODD 15	p. 34 - Indicateurs eau
	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	303-2*		p. 35 - Indicateurs effluents
	Prélèvement d'eau	303-3*		p. 34 - Indicateurs eau
	Rejet d'eau	303-4-a, b, c, d-i-ii-et e*		p. 35 - Indicateurs effluents
	Consommation d'eau	303-5*		p. 34 - indicateurs eau
	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	305-1	ODD 3 ODD 12 ODD 13	p. 36 - Indicateurs émissions
	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	305-2		
	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	305-6-a-b		
	"Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales"	307-1	ODD 12 ODD 13 ODD 15 ODD 16	
Biodiversité	"Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées"	304-1	ODD 6 ODD 14 ODD 15	p.38-39 - Biodiversité
	"Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité"	304-2-a	ODD 6 ODD 14 ODD 15	
	"Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations"	304-4		

SOCIAL				
Priorité à la sécurité	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p. 47 - Santé & Sécurité au travail
	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	403-1*	ODD 8	p. 47 - Management de la sécurité
	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	403-2*	ODD 3 ODD 8	p. 47 - Processus d'identification des risques
	Services de santé au travail	403-3*		p. 49 - services de santé au travail
	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	403-4*	ODD 8	p. 48 - signalement de situation à risque
	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	403-5*	ODD 4	p.51 - formations spécifiques santé-sécurité
	Promotion de la santé des travailleurs	403-6*	ODD 3	p. 50 - promotion de la santé des travailleurs
	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	403-8*	ODD 8	p. 47 - Management de la sécurité
	Accidents du travail	403-9*	ODD 3	p. 49-50 - indicateurs santé & sécurité
	Maladies professionnelles	403-10*	ODD 3	
De l'égalité à l'équité	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii et 102-24-a-ii		p.53
	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	401-1	ODD 5 ODD 8	p. 54 - indicateurs emploi & conditions de travail
	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	401-2	ODD 8	
	Congé parental	401-3	ODD 5 ODD 8	
	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	202-2	ODD 8	p. 56 - recrutement dans la communauté locale
	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé par genre	404-1-a	ODD 4 ODD 5 ODD 8	p. 57 - indicateurs formation
	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	404-2	ODD 4 ODD 8	p. 56 - développement du capital humain
	Diversité des organes de gouvernance et des employés	405-1	ODD 5 ODD 8	p. 55 - indicateurs emploi & conditions de travail - diversité & égalité des chances
	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	405-2	ODD 5 ODD 8 ODD 10	p. 53 - ratio du salaire de base hommes-femmes
	Cas de discrimination et mesures correctives prises	406-1	ODD 8 ODD 16	p. 56 - non discrimination
	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	407-1	ODD 8	p. 68 - indicateurs achats responsables

Communautés locales et consommateurs	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii	ODD 5 ODD 8	p. 59 - Communautés & développement local
	Investissements dans les infrastructures et mécénat	203-1	ODD2 ODD 9 ODD 11	p. 13 - Actualités
	Cas de violations des droits des peuples autochtones	411-1	ODD2	P. 9 déclaration du dirigeant le plus haut placé p. 59 indicateurs DH & communautés locales
	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'homme ou des évaluations des impacts	412-1	ODD 1-2-3-4-5-6-7-8-11-16-17	
	Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	412-2	ODD 1-2-3-4-5-6-7-8-11-16-17	
	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	413-1		p. 13 et p. 17 p.59 - implication dans les communautés locales
	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	413-2		
	"Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité"	416-1		p. 60 - indicateurs consommateurs
	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	417-1	ODD 12 ODD 16	
	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	417-3		
	"Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients"	418-1	ODD 16	p. 61confidentialité des données des clients
GOUVERNANCE				
Chiffres clés	Capitalisation totale répartie en termes de dettes et de fonds propres	102-7-a-iv		p. 64-65 - chiffres clés
	Valeur économique directe générée et distribuée	201-1	ODD2 ODD8 ODD 9	
	Aide financière publique	201-4 a et c		

Mettre en oeuvre et diffuser des valeurs responsables	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p. 67
	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	204-1	ODD 12	p. 61 & 62 - indicateurs achats responsables
	"Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux"	308-1 et 308-2	ODD 17	
	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	403-7*	ODD 17	
	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	408-1	ODD 8 ODD 16 ODD 17	
	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	409-1	ODD 8 ODD 17	
	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'homme	412-3	ODD 17	
	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	414-1	ODD 5 ODD 8 ODD 16 ODD 17	
	Impacts économiques indirects significatifs	203-2	ODD1 ODD2 ODD3 ODD 8 ODD 9 ODD 10 ODD 17	p. 68-69 - indicateurs Achats responsables
S'améliorer ensemble	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p.71
	Liste des groupe de parties prenantes	102-40		p. 71 - les parties prenantes du groupe
	Identification et sélection des parties prenantes	102-42		
	Approche de l'implication des parties prenantes	102-43	ODD 17	
	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	102-21	ODD 16	p. 71 - Enquête RSE parties prenantes
	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	102-44		p. 71 - enjeux & préoccupations soulevées lors de l'implication des parties prenantes
Ethique et politiques	Approche managériale	103-1 et 103-2-a-b-c-i-ii-iii-vii		p.77
	Mécancises de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	102-17	ODD 16	p. 77 - mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques
	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	205-1	ODD 16	p. 80 - indicateurs pratique éthique des affaires
	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	205-2		p. 80 - indicateurs pratique éthique des affaires
	Cas avérés de corruption et mesures prises	205-3		
	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	206-1	ODD 16	
	Contributions politiques	415-1	ODD 16	

Méthodologie	Normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour la consommation énergétique au sien de l'organisaion	302-1-f		p. 85 - principes de rédaction et définition du contenu du rapport
	Facteurs de conversion des indicateurs environnementaux	302-1-g		p.86 - facteurs de conversion
	La source des facteurs d'émission utilisés.	305-6-c		
	Les normes, méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés pour le calcul des émissions	305-6-d		p 86-87 - formules de calcul
	Recours à la consultation des parties prenantes pour étayer l'identification et la gestion des enjeux économiques, environnementaux et sociaux et de leurs impacts, risques et opportunités par l'organe de gouvernance le plus élevé.	102-29-b	ODD 16 ODD 17	p. 85 - principes de rédaction et définition du contenu du rapport
	Entités incluses dans les états financiers consolidés	102-45		p. 85 - entités incluses
	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	102-46		p. 85 - Principes de rédaction et définition du contenu du rapport
	Réaffirmation des informations	102-48		p. 85 - réaffirmation des informations
	Modifications relatives au reporting	102-49		p. 85 - modifications relatives au reporting
	Période de reporting	102-50		p. 85 - période de reporting
	Date du rapport le plus récent	102-51		p.86 - Période de reporting
	Cycle de reporting	102-52		p. 86 - cycle de reporting
	Point de contact pour les questions relatives au rapport	102-53		p. 86 - point de contact pour les questions relatives au rapport
	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	102-54		p. 86 - Déclaration de reporting faisant référence aux normes GRI
	Index du contenu GRI	102-55		p.88-94 - Table de correspondance
	Vérification externe	102-56		p. 86 - Vérification externe

GLOSSAIRE

accident du travail : accident non fatal ou fatal résultant ou survenant dans le cadre du travail

chaîne de valeur : La chaîne de valeur d'une organisation englobe les activités qui transforme les intrants en extrants par le biais de la valeur ajoutée. Elle inclut des entités avec lesquelles l'organisation entretien des relations d'affaires directes ou indirectes et qui soit fournissent des produits à l'organisation, soit en reçoivent

conflit d'intérêt : situation dans laquelle une personne est confrontée aux choix entre les exigences de sa fonction et ses intérêts personnels et privés

développement durable : développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins

émissions directes de GES (scope 1) : émissions de GES provenant de sources appartenant à une organisation ou contrôlée par celle-ci

émissions indirectes de GES (scope 2) : émissions de GES résultant de la génération de l'électricité, du chauffage, de la climatisation et de la vapeur achetés ou acquis et consommés par une organisation

enjeu : sujet économique, environnemental ou social

équivalent CFC-11 (trichlorofluorométhane): mesure urilisée pour comparer différentes substances d'après leur potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PAO)

équivalent dioxyde de carbone (CO^2) : mesure utilisée pour comparer les émissions de différents types de gaz à effet de serre d'après leur potentiel de réchauffement climatique (PRC)

gaz à effet de serre (GES) : gaz contribuant à l'effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge

impact : référence à l'effet d'une organisation sur l'économie, l'nevirоonement et/ou la société, ce qui peut en retour indiquer sa contribution (positive ou négative) au développement durable

partie prenante : entité ou personne dont il peut raisonnablement être attendu qu'elle soit affectée de matière significative par les activités, les produits et les services d'une organisation ou dont il peut raisonnablement être attendu que les actions affcetent la capacité de l'organisation à mettre en oeuvre avec succès ses stratégies et à atteindre ses objectifs

PCA : plan de continuité d'activité

SSE : santé sécurité et environnement

SSEQ : santé sécurité environnment et qualité

Crédits photos : Adobe stock | Dreamstime.com : Illustration 36148085 © Oksana Pasishnychenko - Illustration 109889144 © Microvone - Illustration 82667547 © Vectortatu - Illustration 50667387 © Selenka - Illustration 30761162 © Manczurov - Illustration 42159612 © Viktoriya Panasenko - Illustration 144805609 © Alexandra Perevalova - Illustration 145556074 © Alexandra Perevalova - Illustration 35796814 © Macrovector - Illustration 136348309 © Supattra Reungruechai - Illustration 101886374 © Nataliia Golovanova - Illustration 140217488 © Nataliia Golovanova .

ecoslops